

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

600^e séance

Jeudi 4 juin 2009, à 15 heures

Vienne

Président : M. Suvit Vibulsresth (Thaïlande), vice-Président

Puis : M. Ciro Arévalo Yepes (Colombie), Président

La séance est ouverte à 15 h 8.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Bonne après-midi, Mesdames et Messieurs les délégués. Je déclare ouverte cette 600^e séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Cette après-midi, nous allons poursuivre l'examen du point 4 de l'ordre du jour, "Débat général". Nous allons également commencer l'examen du point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Nous allons également examiner le point 6 également, "Application des recommandations d'UNISPACE III", et le point 7 également, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session".

Je voudrais également demander aux différentes délégations de s'inscrire sur la liste des orateurs et ce le plus tôt possible.

Pour ce qui est des déclarations qui sont faites par les différentes délégations, je pense qu'il est important que ces déclarations soient distribuées afin de faciliter les débats.

Après la plénière, nous aurons quatre exposés techniques, M. Yamaguchi du Japon présentera un exposé intitulé "Gestion des catastrophes (activités du Centre asiatique de prévention des catastrophes)". Après, nous aurons un exposé de M. Rusty Schweickart de l'Association des explorateurs de l'espace et cet exposé sera intitulé "La menace des astéroïdes : appel à une réponse globale".

Nous aurons également un exposé de M. Shivakumar intitulé "Chandrayaan-1 : mission et progrès scientifiques".

Le dernier exposé sera un exposé de l'Ambassadeur Choi Heung, secrétaire général du comité organisateur local du Congrès astronautique international de 2009.

Je voudrais également demander aux différentes délégations qui souhaitent présenter des exposés techniques, je voudrais leur demander de donner ces exposés au service de conférences au moins un jour à l'avance, afin que ces exposés puissent être placés sur le site.

Débat général (point 4 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons donc poursuivre l'examen du point 4 de l'ordre du jour, "Débat général". Notre premier orateur sera le délégué de la Malaisie M. Mustafa Din Subari.

M. M. Din SUBARI (Malaisie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom de la délégation malaisienne, je souhaiterais, à l'instar des délégations qui nous ont précédés, je souhaiterais vous féliciter pour votre accession à la Présidence. Nous félicitons également la Thaïlande et le Portugal qui occupent les postes de premier vice-Président et de deuxième vice-Président, respectivement. Nous souhaiterions également remercier pour son dévouement, le Bureau des

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



affaires spatiales qui est dirigé avec énormément de compétences par Mme Mazlan Othman. Je remercie le Bureau pour les efforts sans fin et pour avoir participé à l'organisation de cette réunion.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi notre tentative de développement des programmes spatiaux et des programmes d'applications spatiales, car nous estimons que ces programmes seront bénéfiques pour notre nation, pour notre population, pour nos voisins et pour la communauté internationale. J'ai également le plaisir de vous parler ici des progrès que nous avons réalisés depuis la réunion de l'année dernière.

Le programme d'éducation et de sensibilisation spatiale est devenu un programme stratégique. Nous avons un planétarium national, il s'agit d'une infrastructure particulièrement importante. Cette infrastructure est en train de mettre en place un nouveau système numérique qui nous permettra de mieux organiser nos expositions. Il y a également une autre galerie qui est en train d'être construite et qui sera terminée à la fin de cette année.

Les programmes éducatifs qui ciblent l'école primaire, l'école secondaire et qui ciblent tous les écoliers, ces programmes se sont poursuivis au cours de ces dernières années. Nous avons par exemple un programme sur les défis spatiaux. Nous avons également des concours qui sont organisés, le Concours KATSAT, et nous avons également des expériences à gravité zéro qui sont organisées.

Pendant l'année 2008 et nous continuons encore, pendant l'année 2008, nous avons également lancé un programme de sensibilisation. Ce programme a permis d'atteindre des millions de personnes dans le pays, surtout des enfants d'âge scolaire. De cette façon, nous avons pu sensibiliser les enfants à l'exploration spatiale, aux sciences et aux technologies.

L'Année internationale de l'astronomie 2009 a permis d'organiser plusieurs événements. Il y a eu une participation de plusieurs élèves au niveau national et au niveau de l'État. Nous avons organisé des discours publics, des événements participatifs, des observations nocturnes, des ateliers, des concours où on racontait des histoires, des expositions ont été organisées sur tout le territoire. Compte tenu de ce que je viens de dire, je voudrais également ajouter que plusieurs États ont indiqué qu'ils souhaitaient mettre en place des mini-observatoires et des centres scientifiques.

L'année 2009 n'est pas encore écoulée et nous espérons que les événements vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2009.

Les activités de recherche en matière d'astronomie et d'astrophysique auprès de l'Observatoire national de Lankaoui continuent de se poursuivre. Nous espérons, si Dieu le veut, que nous allons peut-être découvrir une nouvelle comète.

Il y a également un séminaire sur la microgravité qui s'est tenu en septembre 2008. Ce séminaire avait pour objectif de rendre compte des premières constatations après les expériences de Ankawazan. Les résultats obtenus ont été très encourageants et nous espérons pouvoir analyser ces résultats au cours du deuxième semestre.

Je voudrais également parler de notre satellite de télédétection. Il y avait un lancement qui était prévu, le lancement de RAZAKSAT en avril, mais ce lancement a été reporté. Nous espérons que ce lancement pourra intervenir en juillet de cette année. Le satellite se trouve sur le site de lancement et nous sommes en train de nous préparer pour intégrer ce satellite. Les efforts de collaboration en matière de recherche et de développement pour la télédétection et pour les images de RAZAKSAT impliquent des agences gouvernementales, des universités et également du secteur industriel. Ces efforts ont été coordonnés par l'agence chargée des télédétections malaisienne afin de renforcer l'utilisation de ce satellite.

L'extension de l'infrastructure des GPS pour les utilisateurs marins et l'utilisation de (??) a pu être finalisée fin 2008. Nous avons quatre stations qui couvrent la péninsule malaisienne. Avec cette remise à niveau, il est possible de naviguer avec une précision de plus de cinq mètres et cela est possible dans la zone de couverture prévue.

Les applications de systèmes de technologies spatiales se sont de plus en plus élargies. Nous avons des systèmes GPS qui sont maintenant bien acceptés en Malaisie. Les applications d'utilité publique telles que les véhicules de navigation, comme par exemple le traçage des biens et du personnel ou encore l'utilisation du téléphone par satellite sont de plus en plus populaires. Il y a également l'utilisation traditionnelle pour ce qui est du positionnement de la navigation.

Je voudrais également dire que dans le pays il y a des services de satellites de communication de la série MEASAT. Il y a également un autre satellite, le MEASAT-3A qui avant s'appelait le MEASAT-1AR sera lancé en juin de cette année de Baïkonour au Kazakhstan. Ce satellite porte des transpondeurs de 12 Ku-Band et de 12 C-Band et nous avons également trois antennes qui permettront de servir des services de satellites fixes pour l'Asie-Pacifique, pour le Moyen Orient, pour l'Afrique, l'Europe et l'Australie. Nous avons

également le satellite Ku-Band qui permettra la transmission télévisée vers la Malaisie, l'Indonésie.

Le département météorologique malaisien inclut également la collecte et l'utilisation de données de satellites de l'Organisation météorologique mondiale et de systèmes de surveillance météorologique et nous disposons de différents systèmes de réception des données par satellite. Ces informations par satellites nous permettent de surveiller les conditions météorologiques jour après jour et le changement climatique sur le long terme dans le pays et dans la région.

Ratifier les traités relatifs à l'espace constitue une véritable priorité pour mon pays, même si les progrès ont été très longs et ce, tout simplement, parce que l'élaboration d'un projet de loi spatiale est un processus très long. Nous travaillons sur l'élaboration d'une politique spatiale et sur un projet de loi spatiale et nous espérons que cet exercice pourra être finalité l'année prochaine.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, nous pensons que la coopération internationale en matière d'exploration spatiale est vitale. C'est d'ailleurs notre stratégie, stratégie que nous avons toujours appliquée. Le développement de notre système satellitaire et notre programme ENGAOUZAN sont des exemples de ce type de collaboration. À l'heure actuelle, nous collaborons avec nos collègues japonais dans le cadre de l'expérience de cristallisation de protéines de JAXA dans le cadre du centre ISS.

Nous avons également une collaboration avec les membres de l'APRSAF pour développer un satellite d'observation terrestre ou le projet STAR. Je pense, Monsieur le Président, que c'est dans cet esprit que nous devons aller de l'avant avec l'exploration spatiale.

Sur cette note, Monsieur le Président, nous souhaiterions conclure en disant que nous souhaitons participer de façon active aux débats sur la politique spatiale des Nations Unies, comme vous l'avez mentionné dans votre déclaration.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, l'espace nous a donné beaucoup d'éléments positifs et a permis d'améliorer la qualité de vie de nos populations. Mais il faut savoir qu'il y a également des catastrophes naturelles, il n'y a pas simplement des guerres et ces catastrophes naturelles continuent de remettre en cause la vie humaine. Nous avons des ouragans, nous avons des typhons, des inondations, nous avons également des tempêtes et des tremblements de terre dévastateurs, des feux de forêts, des incendies, qui poussent de nombreuses personnes à quitter leur foyer, et ces personnes se

retrouvent sans abri. Je pense, par conséquent, que nous devons mieux utiliser la technologie de pointe, y compris la technologie spatiale, nous devons renforcer nos compétences, nous devons essayer de mieux faire face à ces catastrophes naturelles car ces catastrophes deviennent de plus en plus dangereuses. Ces catastrophes ne connaissent pas de frontières. Il est par conséquent clair que nous n'avons pas le choix, nous devons travailler ensemble. Nous devons faire partie d'une seule équipe, l'équipe mondiale.

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais également ajouter que notre délégation interviendra au titre des autres points de l'ordre du jour.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie. Je remercie le délégué de la Malaisie pour ces informations exhaustives. Vous nous avez parlé des progrès technologiques. Vous nous avez parlé de coopération et vous nous avez également parlé du renforcement des capacités.

Je donne maintenant la parole à l'orateur suivant. Il s'agit du Canada, M. David Kendall.

M. D. KENDALL (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le Canada souhaiterait vous féliciter pour l'excellente façon dont vous gérez les travaux du COPUOS. Dans le cadre de la cinquante-et-unième session, nous avons obtenu beaucoup de progrès. Nous sommes convaincus que, encore une fois, vous allez utiliser votre expérience pour que cette session soit couronnée de succès. Nous espérons que des décisions importantes seront prises cette semaine sous votre houlette. Le Canada souhaiterait vous assurer de sa participation constructive aux débats pendant cette session.

Le Canada estime que de nombreux jalons ont été posés lors des sessions du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique. Je pense que ces jalons ont pu être placés après des larges débats, des débats exhaustifs. Je pense que nous devons absolument appuyer ces jalons. L'adoption d'un cadre de sûreté pour les sources d'énergie nucléaires pour l'application des sources d'énergie nucléaires dans l'espace constitue un bon exemple de ce que nous avons obtenu. Toutefois, ce cadre ne permet que de répondre en partie à nos préoccupations en matière de sûreté des activités spatiales. Le Canada souhaite poursuivre sa collaboration au sein du groupe de travail sur cette question.

Même si les Lignes directrices sur la réduction des débris spatiaux sont appliquées avec succès dans de nombreux pays par le biais de mécanismes nationaux, nous savons tous que toute augmentation des débris spatiaux menace l'accès et

l'utilisation de l'espace sur le long terme et sur le court terme. Par conséquent, le Canada salue les initiatives constructives qui permettent de trouver des solutions à ce problème. À cet égard, le Canada a appuyé la décision du Sous-Comité scientifique et technique, décision qui a été prise en février dernier, décision visant à examiner dans le cadre de cette session une proposition présentée par la France. Cette proposition visait à inscrire un nouveau point à l'ordre du jour qui permettrait de parler de la durabilité à long terme des activités spatiales.

Le Canada souscrit à l'ajout de ce point à l'ordre du jour du Sous-Comité du COPUOS en 2010 avec les dispositions suivantes :

1°) Le travail réalisé par ce groupe de travail ne porterait pas préjudice au rôle joué par d'autres organisations des Nations Unies, en particulier la Conférence sur le désarmement, l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation météorologique mondiale ;

2°) Que ce groupe de travail encouragera et utilisera les compétences de ses agences dans la mesure du possible ;

3°) Que l'on encouragera des canaux de communication pour la contribution du secteur privé aux débats du groupe de travail.

Lorsque l'on parle de l'impact sur l'infrastructure spatiale, je pense qu'il s'agit d'une préoccupation en matière de sûreté spatiale, et c'est la raison pour laquelle, dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique, le Canada avait appuyé une nouvelle initiative météorologique spatiale internationale. Le Canada souhaiterait également dire qu'il appuie le travail réalisé par les deux groupes de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires et sur les objets géocroiseurs.

Le Canada constate avec plaisir que le Sous-Comité juridique a atteint un consensus sur les débris spatiaux qui constitue un nouveau point de l'ordre du jour. Il y a encore un débat parmi les délégations sur la façon dont les législations nationales pourraient être utilisées ou pourraient être renforcées afin que cette législation puisse contribuer à l'application des Lignes directrices sur la réduction des débris spatiaux.

Le travail du COPUOS pourrait être optimisé si l'on renforce la communication qui existe entre les différents organes des Nations Unies intéressés par l'espace, et cela inclut, comme je l'ai déjà indiqué, l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation météorologique mondiale, la Conférence sur le désarmement et l'Assemblée générale des

Nations Unies en particulier la Première et la Quatrième Commission. La réunion interinstitutions des Nations Unies sur les activités spatiales constitue également une plateforme de coordination utile. Même si le dialogue et des communications ont déjà été établis avec un certain nombre d'organes, nous souhaiterions encourager la mise en place de liens officiels.

[l'orateur poursuit en français] : Monsieur le Président, dans le cadre des séances du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique, le Canada a présenté un rapport détaillé décrivant un certain nombre d'activités et de réalisations nationales pour 2008. Tout au long de la dernière année, nous avons continué de perfectionner nos connaissances et nos compétences scientifiques et techniques dans divers domaines des sciences spatiales.

L'observation de la Terre est demeurée l'un des principaux objectifs du programme de l'Agence spatiale canadienne. Forte d'une solide expertise relative à la technologie des radars à ouverture [??], découlant des missions RADARSAT-1 et RADARSAT-2, l'Agence spatiale canadienne a entrepris la conception de la mission de la constellation RADARSAT. La prochaine étape dans le cadre du programme RADARSAT consistera à s'assurer que le Gouvernement, le milieu scientifique, les clients du secteur privé et les partenaires internationaux continuent d'avoir accès aux données et aux renseignements produits à l'aide de la technologie radar.

Nos engagements à l'égard de l'exploration spatiale ont été mis en évidence en 2008 grâce à notre participation soutenue à la stratégie d'exploration mondiale. Nous avons été heureux de contribuer à la mission PHENIX de la NASA dotée d'un instrument canadien. En outre, nous collaborons à la nouvelle entreprise, notamment à la [??].

Enfin, depuis la dernière séance du Comité, nous tenons à féliciter l'Agence spatiale européenne pour le lancement fructueux des missions astronomiques par PLANCK, le Japon, pour le lancement réussi de la mission sur les changements climatiques, l'Inde pour la réussite de sa mission lunaire CHANDRAYAAN-1, la Chine pour sa mission lunaire et pour ses succès soutenus dans les domaines des vols spatiaux humains. Et enfin, la NASA pour le succès inespéré de la mission de la navette spatiale pour référer et prolonger la vie utile du télescope spatial HUBBLE.

Monsieur le Président, nos efforts pour continuer la conception de la Station spatiale internationale n'ont pas cessé au cours de l'année qui vient de s'écouler. Ainsi, nous avons uni nos

efforts avec ceux de nos partenaires de la Station pour continuer sa construction. Les partenaires se sont réjouis du soutien russe et continuent à faire par les véhicules russes Soyouz et Progress ainsi que l'accomplissement de quatre missions STS-122, 23, 24 et 26 de la navette spatiale.

La mission STS-123 a pris une signification particulièrement historique pour le programme spatial canadien avec le lancement du télémanipulateur AGILE DEXTRE à bord de la navette Endeavour et son installation réussie à bord de la Station. DEXTRE vient compléter le système d'entretien mobile de la Station qui comprend aussi le Canadan-2 et la base mobile, une construction significative de l'expertise robotique canadienne.

[l'orateur poursuit en anglais] : Monsieur le Président, 2009 marque le début d'une nouvelle ère pour le programme spatial canadien. Un soutien accru pour le développement des technologies spatiales et avec l'avènement de nouveaux plans spatiaux à long terme, l'Agence spatiale canadienne se prépare à réaliser de nouvelles directions, de nouvelles initiatives et de nouvelles activités avec nos partenaires nationaux et internationaux. Cela coïncidera avec la commémoration de différents événements historiques. En 2009, le Canada célébrera le vingtième anniversaire de l'Agence spatiale canadienne ainsi que le vingt-cinquième anniversaire du premier vol habité et 30 ans de coopération avec l'ESA.

Dans le cadre de l'esprit de collaboration du Canada, nous allons poursuivre les approches novatrices pour promouvoir les initiatives spatiales communes. Comme indiqué, nous célébrons le succès du lancement des satellites HERSHEL et PLANCKS avec des contributions canadiennes à bord. Nous allons suivre de très près le lancement du satellite ASTROSAT de l'Agence spatiale indienne avec une contribution canadienne d'un instrument UVIT. Nous apportons notre contribution au télescope JAMESWET de l'ASA, ESA et TSA. Nous allons compléter notre propre satellite pour élucider les phénomènes de climat spatial et pour évaluer les objets proches de la Terre et de l'espace.

L'année 2009 sera une année intéressante pour le Canada. Il y a quelques semaines, nous avons annoncé que deux nouveaux astronautes constitueront la contribution du Canada au programme de la Station spatiale internationale. La semaine dernière, la première mission de longue durée a été lancée avec six personnes à bord avec l'astronaute canadien Robert Fisk. Le 13 juin l'astronaute canadienne Julie Payette sera lancée à bord de la mission STS-127, pour une mission de 10 jours à bord de la SSI. Par le biais du plan spatial à long terme de l'Agence spatiale

canadienne, le Canada s'est attaché à renforcer les projets et programmes pour fournir une meilleure sécurité mondiale, améliorer notre capacité à évaluer l'environnement et réduire les changements climatiques, notamment pour ce qui est de l'Arctique et collabore avec les autres pays pour explorer notre système solaire et promouvoir les connaissances pour le bien de l'humanité.

Parmi les organisations multilatérales nous souhaitons assurer tous les États membres de notre volonté de promouvoir le travail du GEO, du Comité des satellites d'observation de la Terre, CEOS, l'OMM et l'UIT, pour ne citer que ces organisations.

Pour ce qui est de notre coopération avec les organisations non gouvernementales, nous avons accueilli en mai 2009 le Congrès internationale interdisciplinaire à l'Institut McGill sur le droit spatial sur les débris spatiaux, qui a regroupé des universitaires, des praticiens, des opérateurs de satellites et les responsables du Bureau des affaires spatiales qui cherchaient à identifier des façons novatrices pour aborder le problème de la réduction des débris spatiaux. Pour que ce sujet soit considéré avec toute l'attention qu'il mérite, il faut que toute la société soit consciente du problème et que cela ne concerne pas uniquement les opérateurs de satellites. Il est donc important de poursuivre les activités de sensibilisation dans les années à venir.

À la présente session, la Canada s'intéresse tout particulièrement au point intitulé "Espace et changements climatiques". Nous avons élaboré un certain nombre d'instruments et nous avons lancé des missions pour mieux comprendre et nous adapter aux changements climatiques. Nous sommes prêts à participer activement au débat qui aura lieu sur cette question. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le délégué du Canada. Je vais maintenant donner la parole au représentant de la Pologne.

M. P. WOLANSKI (Pologne) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter, vous et le Président du Comité, pour la façon remarquable dont vous dirigez la présente session. Je suis convaincu que grâce à votre direction capable, la présente session sera couronnée de succès. Nous voudrions également féliciter Mme Othman et tous les membres du Bureau des affaires spatiales pour la façon dont ils ont organisé la présente session.

Je voudrais maintenant rapidement mentionner les activités de la Pologne dans le domaine de l'exploration spatiale. Notre station météorologique terrestre qui reçoit des images par satellite travaille depuis 40 ans en Krakovy. Ce

n'est que cette année que nous sommes devenus plein membre de l'EUMETSAT. Nous participons également à la télédétection. Mazovietsky, la Station Score collecte des images à haute résolution de l'ICONOS, de KUSBOLD et des autres images à haute résolution d'Europe centrale et de l'est. Également l'Institut de géodésie et de cartographie et les différentes universités participent activement à la télédétection dans le domaine de l'agriculture, de la géodésie et d'autres objectifs depuis plus de 30 ans.

Le GPS, le GNES et d'autres satellites utilisent la Pologne pour des programmes de géodésie et des programmes scientifiques. L'année dernière nous avons terminé la construction de dix stations de référence pour le réseau européen de référence en Pologne. L'année dernière également, un atelier sur le laser s'est tenu à Poznań et plus de 100 chercheurs du monde entier ont participé.

En plus de la Conférence mondiale sur la réduction du CO₂ qui s'est tenue également l'année dernière à Poznań, différentes conférences et séminaires sur les problèmes liés aux changements climatiques ont également été organisés en Pologne. Les débats et la recherche dans ce domaine sont importants pour pouvoir régler les différents problèmes liés à ce processus. Nous pensons que les mesures spatiales nous permettront de trouver une solution aux nombreux problèmes qui ont un effet sur le changement climatique de notre planète.

De nombreux chercheurs polonais ont participé également à l'étude sur le climat spatial qui est un facteur important pour les prévisions météorologique et les changements climatiques. Nous participons activement à différentes missions internationales comme, par exemple, INTEGRAL, CORONA PHOTON, IBEX-5, COMPAS-2 et autres. Pour ce qui est de HERSCHEL lancé récemment par l'ESA, le Centre de recherche spatiale et le Centre astronomique Nicolas Copernic, tous ont participé à la construction de ce spectromètre sophistiqué.

Cette semaine, à Varsovie, un atelier spécial sur l'utilisation des techniques spatiales pour la sécurité a été organisé. Dans deux semaines, une conférence spéciale sur les technologies spatiales sera organisée par le Ministère de l'économie. À cette conférence, les nouvelles stratégies pour la participation de la Pologne aux activités spatiales seront annoncées.

Dans le cadre du programme SPEX de l'ESA, nous essayons d'accroître notre participation mais la crise économique ralentit un petit peu nos projets. Le Comité parlementaire spécial travaille également pour créer une agence spatiale polonaise.

Nous avons présenté une législation spatiale au parlement.

Nous appuyons la proposition de la France visant à proposer un nouveau point de l'ordre du jour, "La viabilité à long terme des activités spatiales". L'éducation en matière spatiale nous intéresse également particulièrement. Nous avons mis en place des programmes d'éducation pour les écoles primaires et secondaires. La semaine prochaine les étudiants disposeront d'informations détaillées concernant les activités liées à l'exploration spatiale. C'est pourquoi je ne mentionnerai que la construction de PW-SAT qui a été choisi par l'ESA pour être lancé, ainsi que huit autres satellites d'étudiants dans le premier vol du nouveau lanceur VEGA de l'ESA.

En avril, les étudiants polonais ont participé à une conférence aérospatiale conjointe qui s'est tenue à Kiev. En juin, la Pologne et l'Ukraine vont signer un accord qui permettra de renforcer la coopération dans les domaines de l'éducation et de la recherche spatiale.

L'année dernière, nous avons célébré en Pologne, le cinquantième anniversaire de la NASA dont le point saillant était la visite de l'astronaute américain George Zamka. Cette année, nous allons célébrer le quarantième anniversaire de l'alunissage.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je voudrais également mentionner un anniversaire important qui ouvre des nouvelles possibilités à la Pologne et aux autres pays européens participant aux activités internationales et aux activités spatiales. Aujourd'hui, nous célébrons le vingtième anniversaire des premières élections partiellement démocratiques en Pologne. Ces élections ont ouvert la possibilité de changements démocratiques importants en Europe. Peu après cette élection, le premier gouvernement démocratiquement élu en Pologne a été créé et le chef de Solidarité, Lech Walesa a été élu démocratiquement à la présidence. Le mouvement polonais a lancé la vague des changements démocratiques en Europe suivi par la Révolution de velours en Tchécoslovaquie et la destruction du Mur de Berlin. D'autres changements démocratiques ont suivi dans l'ensemble de l'Europe.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je vous remercie pour votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de la Pologne pour son intervention. Je vais maintenant donner la parole au représentant de l'Allemagne.

M. R. LUEDEKING (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je me félicite de voir M. Arévalo et vous-même diriger nos travaux à cette cinquante-deuxième session du Comité. Vous pouvez compter sur la coopération de l'Allemagne pour que la présente session soit couronnée de succès.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman et son équipe pour le travail remarquable réalisé dans le passé et pour la façon remarquable dont ils ont préparé la présente session.

Monsieur le Président, dans l'intervention préliminaire de l'Ambassadeur Arévalo, il a examiné le travail réalisé au cours des douze derniers mois. Je voudrais également dire toute ma satisfaction des progrès réalisés sur les différents sujets dont nous sommes saisis. Je voudrais en particulier me féliciter des progrès réalisés dans le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique sous la présidence capable de M. Kedjar et de M. Kopal.

Nous nous félicitons de l'adoption par le Sous-Comité scientifique et technique du cadre de sécurité pour les sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Nous attachons également une grande importance aux activités du Sous-Comité juridique sur le point "Échange d'informations sur les législations nationales liées à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique". Nous avons bien avancé sur cette question. Nous avons également décidé de poursuivre l'examen du point intitulé "Échange d'informations sur les mécanismes nationaux liés aux mesures de réduction des débris spatiaux" l'année prochaine. Nous pensons que non seulement le développement des normes et règles communes sont importantes, il faut également mettre l'accent sur l'application de ces normes et règles.

Je ne pourrai pas faire justice à tous les sujets dont nous avons parlé au cours de l'année écoulée. Dès lors, ma délégation souhaite contribuer activement aux travaux de ce Comité. Les activités du Comité se déroulent dans le cadre d'une dépendance accrue de la communauté internationale des biens spatiaux, un nombre croissant d'acteurs spatiaux des différentes activités spatiales ainsi qu'un environnement en pleine mutation pour l'utilisation de l'espace. C'est pourquoi nous nous félicitons de votre initiative visant à aborder l'espace d'une façon holistique. Je suis convaincu que le document de l'Ambassadeur Arévalo intitulé "Une politique spatiale des Nations Unies", distribué hier, constitue une bonne base

pour guider nos débats au cours de nos sessions futures.

Le principe consacré par l'Article premier du Traité sur l'espace, à savoir que l'exploration et l'utilisation de l'espace doivent se faire dans l'intérêt de tous les pays, reste un point de référence essentiel pour nous. C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre le travail sur les applications spatiales en tenant compte des besoins de l'humanité. Nous nous félicitons des progrès réalisés sur UN-SPIDER qui est un exemple éloquent de la façon dont on peut appliquer les recommandations d'UNISPACE III. SPIDER est un système important pour aider les efforts nationaux en cas de catastrophe. L'Allemagne a contribué de façon substantielle, aussi bien d'un point de vue compétences que d'un point de vue financier à ce programme. Il est donc important que ce programme soit poursuivi. Nous demandons à tous les États de garantir la viabilité à long terme de SPIDER par le biais de contributions volontaires.

Je voudrais également souligner que nous attendons le débat à la présente session sur la question de savoir comment utiliser l'espace pour atténuer les effets du changement climatique. Le changement climatique est un défi, défi qui ne peut être abordé que conjointement par tous les membres de la communauté internationale. Nous devons assumer notre responsabilité commune devant les générations futures.

L'utilisation de l'espace pour le bien de l'humanité présuppose un environnement sûr et viable pour les activités spatiales. Dès lors, la sécurité spatiale doit rester un sujet prioritaire dans nos travaux. Notre Comité doit continuer à jouer un rôle important pour garantir un environnement spatial sûr et durable. L'adoption des Directives pour la réduction des débris spatiaux représente un point saillant de nos travaux. Nous devons maintenant faire en sorte que ces principes directeurs ne restent pas lettre morte mais qu'ils soient pleinement mis en œuvre et, si nécessaire, améliorés. Nous avons noté avec intérêt certaines des propositions de l'Ambassadeur Arévalo sur ce point. Ces propositions figurant dans son document méritent toute notre attention.

Pour ce qui est de la sécurité spatiale, nous soutenons l'initiative de Gérard Brachet concernant la viabilité à long terme des activités spatiales. Nous appuyons l'inclusion de ce point à l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique et nous espérons pouvoir mener un débat fructueux sur cette question.

Monsieur le Président, je voudrais également attirer votre attention sur la proposition de l'Union européenne, la proposition d'un code de conduite

pour les activités spatiales, car ce code de conduite constitue une approche concrète, une approche pragmatique, une approche qui permettra de renforcer la sûreté, la sécurité et la prévisibilité des activités dans l'espace. Cela permet à tous d'avoir la liberté d'utiliser l'espace à des fins pacifiques. Il s'agirait là d'un point de départ et l'objectif est de veiller à la préservation de la sécurité et de l'intégrité des objets spatiaux en orbite. La collision sans précédent entre deux satellites qui est intervenue en février de cette année montre très clairement que cette question est plus que jamais une question prioritaire. Nous sommes convaincus que la sécurité spatiale est indivisible et doit, par conséquent, faire l'objet d'une approche coordonnée et d'une approche globale.

Monsieur le Président, élargir les activités spatiales signifie que nous avons besoin d'un cadre juridique solide. Le Traité sur l'espace constitue la pierre angulaire du régime juridique qui régit l'espace et nous sommes convaincus qu'il faut respecter les principes fondamentaux consacrés dans ces traités et ces principes sont d'actualité aujourd'hui plus que jamais. Nous souhaiterions par conséquent exhorter tous les États qui ne l'ont pas encore fait et leur demander d'accéder aux traités le plus rapidement possible. Nous nous félicitons du travail réalisé par le secrétariat, travail visant à assurer l'universalisation et la mise en œuvre de ces traités. Nous sommes prêts à renforcer et à élargir le régime juridique régissant l'espace. Nous appuyons l'appel qui a été lancé par le Président du Comité. Il faut absolument utiliser ce Comité afin de faciliter une harmonisation juridique des cadres juridiques nationaux et internationaux existants pour les activités spatiales.

Monsieur le Président, l'Allemagne, au cours de ces dernières années, a redoublé d'efforts et a renforcé les activités spatiales. Nous avons, avec succès mobilisé des fonds pour les projets spatiaux, projets qui contribuent à atteindre des objectifs économiques, scientifiques et sociaux. J'en veux pour preuve l'application pour l'observation terrestre qui constitue pour nous une véritable priorité.

Nous participons également activement dans d'autres domaines comme par exemple la robotique dans l'espace et nous sommes prêts, bien sûr, à vous transmettre les informations supplémentaires sur nos activités nationales lors de cette réunion ou en marge de cette réunion.

Monsieur le Président, je n'ai pu que me concentrer sur certains aspects de notre travail. Ma délégation interviendra au titre d'autres points de l'ordre du jour. Je souhaiterais également annoncer que nous allons faire deux exposés. Un exposé au titre du point 10 de l'ordre du jour, "L'espace et la

société". Notre exposé sera intitulé "De Quartz jusque vers l'Univers; le bigbang dans un laboratoire". Au titre du point 12 "Espace et changement climatique", l'Agence spatiale allemande fera un exposé sur les activités d'observation terrestre pour l'évaluation des risques et de la vulnérabilité".

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de l'Allemagne. Je vous remercie pour cette déclaration. Je donne la parole à notre prochain orateur, le représentant de la Fédération de Russie, M. Sergei Shestakov.

M. S. SHESTAKOV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*]: Je vous remercie, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'emblée je voudrais remercier très sincèrement le Président pour la façon remarquable dont il dirige notre Comité, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Comme vous le savez, le Comité a été créé par la résolution de l'Assemblée générale du 12 décembre 1959, il y a donc 50 ans. En 50 ans, le Comité a réalisé des résultats impressionnants. L'importance et l'autorité de ce Comité sont confirmées par le fait qu'il comporte 69 États membres.

La Fédération de Russie confirme une fois de plus sa position de principe par rapport à la nécessité de renforcer le rôle du Comité dans les questions liées à la réglementation à tous niveaux des activités pacifiques dans l'espace. Le dynamisme et les tendances du développement de l'activité en matière d'exploration de l'espace extra-atmosphérique, l'apparition de nouveaux types d'activités notamment les activités commerciales et les nouvelles technologies, créent la nécessité de développer progressivement le droit spatial. Il importe donc l'élimination des lacunes juridiques existantes dans ce domaine et l'amélioration de ces principes énormes porte un caractère intégré ce qui pourrait se faire dans le cadre de l'initiative russe visant à élaborer une convention globale relative au droit de l'espace.

La tâche visant à préserver l'espace à des fins pacifiques pourrait se faire dans le cadre de l'initiative russo-chinoise visant à élaborer un projet d'accord pour la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et d'éviter de recourir à la force par rapport à des objets spatiaux.

Un rôle important dans nos activités est joué par le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique. Nous appuyons les rapports de ces deux Sous-Comités adoptés par consensus.

Nous allons intervenir de façon plus détaillée lors des points pertinents de l'ordre du jour.

Profitant de l'occasion, je voudrais noter les progrès réalisés pour l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies, UNISPACE III. Nous estimons qu'il faut accorder une attention particulière dans l'utilisation des systèmes de navigation par satellites afin de garantir le développement durable, pour utiliser les technologies spatiales afin de prévenir et éliminer les situations d'urgence et nous devons renforcer la coopération internationale en utilisant la télédétection.

Je voudrais vous rappeler qu'en septembre prochain, à Saint Petersburg, siègera le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites qui prévoit de continuer l'approbation des principes de compatibilité et inter complémentarité des systèmes nationaux et internationaux de navigation par satellites.

La deuxième partie de notre déclaration sera lue par le président de l'association internationale Connaissances, M. Malitikov.

M. E.M. MALITIKOV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*]: Mesdames et Messieurs, dans son histoire, l'homme et l'humanité sont et restent jusqu'à présent impuissants devant les défis et les dangers que représente la nature de la Terre et de l'espace. À son tour, la planète ayant accumulé une masse critique d'activités déraisonnables de l'homme paye en échange par des cataclysmes naturels et dus à l'homme, échangeant sa vulnérabilité par la perte de vies humaines. Mais la civilisation humaine réagissant fermement à chaque perte violente de l'homme doit rester humble devant les événements naturels.

Les hommes, comme des oiseaux, se cachent devant des menaces imprévisibles de la nature, car on ne peut pas la menacer, on ne peut pas la juger, on ne peut pas la condamner et la juger. Le cœur humain a du mal à supporter la perte d'une vie humaine. Toutefois, avec l'augmentation du nombre de pertes, de victimes, l'humanité dans son ensemble, automatiquement inclut des avertissements qui sont préservés dans notre nature et notre instinct d'autoconservation. Les statistiques des pertes de l'humanité devant la nature sont les suivantes. Chaque année, uniquement par suite de tremblements de terre, plus de 30 000 personnes meurent chaque année. Les pertes économiques de ces cataclysmes sismiques se comptent à des centaines de milliards de dollars, ce qui, pour des petits pays, représente près de la moitié de leurs richesses naturelles. Ces pays, pendant des décennies, doivent rétablir leur économie et rétablir

le niveau de vie de leur population, accusant un retard dans leur développement. Toutes les catastrophes naturelles et technogènes représentent une perte de près d'un trilliard de dollars par an pour l'humanité. En 2008, le monde a subi 137 catastrophes naturelles et 174 catastrophes technogènes qui ont coûté la vie à plus de 240 000 personnes. Il faut y rajouter également les conséquences économiques qui se chiffrent à 269 milliards de dollars des États-Unis.

D'après l'Organisation de la Stratégie internationale pour réduire les conséquences des catastrophes, l'ISDR, au cours des 30 dernières années, suite à des événements extraordinaires, 1,8 millions de personnes sont mortes et les pertes économiques directes représentaient plus de 1,5 trilliards de dollars des États-Unis.

Dans les années à venir, d'après les experts, les pertes dues à des catastrophes naturelles ou des catastrophes technogènes de par le monde représenteront l'ensemble du PIB de notre planète. La prévision des phénomènes négatifs éventuels et la réduction de leurs conséquences et le maintien de la vie de l'homme dépendront des mesures que nous devons prendre le moment venu. Il faut une position consolidée de tous les États du monde. Il faut intégrer leurs efforts politiques et techniques. Il faut que ces efforts soient élevés au rang de politique nationale dans tous les pays. Ceci est non seulement très important, mais il faut que les décisions soient prises immédiatement.

Je vais vous présenter rapidement le projet d'un système international aérospatial pour évaluer les phénomènes mondiaux, MAX. Le projet a été présenté par l'association internationale Connaissances et l'Académie russe de l'aéronautique. Nous collaborons maintenant avec l'Académie aéronautique internationale sous l'égide de l'ONU. Le système MAX doit prévoir les éruptions volcaniques, les inondations, les glissements de terrain, les tremblements de terre, ainsi que les catastrophes technogènes et les dangers que représentent les astéroïdes. Sur la base de ces informations, on pourra évacuer de ces zones frappées les personnes concernées et limiter les dégâts matériels. Par exemple, on pourrait établir un capteur dans les glaciers pour calculer le temps de fonte de ces glaciers et prendre toutes les mesures nécessaires.

Le système MAX présentera un avantage important pour éliminer les conséquences des cataclysmes naturels, par exemple les tsunamis traversent la surface de la terre et son avancée de l'espace. Cela permettrait de prendre les mesures nécessaires pour envoyer les médicaments, les médecins, les équipes de sauvetage pour aider les populations frappées. Le système MAX est

constitué de trois segments : le segment spatial comprend six satellites sur une orbite géostationnaire, et quatre satellites sur les orbites héliosynchrones. Nous avons également des avions et des dirigeables à différents états. Nous avons également des capteurs et un téléport spatial situé dans le centre de télédétection de MAX.

Après l'élaboration de toutes ces informations, ces informations sont envoyées aux centres nationaux des situations de crise, et de là on les envoie aux centres internationaux et aux centres nationaux de gestion de crise. Ces derniers transmettent les données à l'ONU et échangent des informations avec les systèmes nationaux de prévention des catastrophes naturelles, ce qui permet aux États de mieux faire face à ces catastrophes naturelles et leur permet de prendre toutes les décisions qui s'imposent. Même les superpuissances, même les puissances spatiales auront du mal à travailler tout seuls. Il faut une approche commune de la communauté internationale. Ce n'est qu'une approche globale qui permettra à chaque pays de minimiser les pertes liées à l'effet synergétique et notamment dans les conditions actuelles de crise économique.

Quels sont les coûts de ce système de surveillance MAX ? Ils sont 100 fois moins élevés que les pertes annuelles causées à la planète. Mais le plus important ce n'est pas l'argent, c'est que cela permet de limiter le nombre de morts et de blessés.

Au cours de l'année passé, le projet MAX a été examiné également dans le cadre de la Conférence astronautique à Shanghai, à Tunis, à Paris et à Glasgow. En faveur de ce projet ont voté les membres de l'Académie aéronautique internationale de l'Allemagne, de l'Inde, de l'Italie, de la Chine, du Nigeria, de la Russie, des États-Unis, de l'Ukraine, de la France, et d'autres pays.

Pour le renforcement de cette aide, pour surmonter les égoïsmes nationaux et pour attirer à ce projet MAX un maximum de participants, du 2 au 4 novembre 2009, dans la ville de Limassol à Chypre, sera organisé un colloque intitulé "L'espace et la sécurité de l'humanité". La devise de ce colloque, prévenir les catastrophes technologiques et les catastrophes naturelles, réduire leurs conséquences et être prêts, ce qui est plus rentable que de réagir *post factum*.

Le Secrétaire général des Nations Unies, au cours de sa première visite à Moscou a appuyé chaleureusement cette initiative, de même que l'alliance mondiale des Nations Unies pour les technologies de communication et pour le développement. Nous demandons au Comité des

utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, nous demandons à tous les participants à la Conférence d'appuyer cette initiative et de participer à ce colloque qui aura lieu du 2 au 4 novembre 2009, intitulé "L'espace et la sécurité de l'humanité".

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué de la Fédération de Russie pour cette déclaration, déclaration très intéressante.

Je donne la parole à notre prochain orateur. Il s'agit de la Jamahiriya arabe libyenne, M. El Hadi M. Gashut. Vous avez la parole.

M. E. H. M. GASHUT (Jamahiriya arabe libyenne) [*interprétation de l'arabe*] : Au nom de Dieu, Monsieur le Président, au nom de ma délégation, je voudrais commencer par vous remercier pour tous les succès que vous avez connus à la tête de nos débats. Nous sommes convaincus que sous votre houlette, nous allons atteindre les objectifs auxquels nous aspirons tous.

Je souhaiterais également remercier les deux vice-présidents ainsi que Mme Mazlan Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales, et remercier le secrétariat pour tous les efforts qu'il déploie pour mettre en place une architecture spatiale sans hégémonie et sans discrimination.

Je souhaiterais également féliciter la Chine pour les progrès significatifs que ce pays a réalisés, progrès auxquels nous avons tous assisté. Nous souhaitons à la Chine la pleine prospérité. Ce vœu s'adresse également à tous les pays qui souhaitent suivre ce même processus.

Mon pays est un pays en développement, un pays qui souhaite utiliser les technologies spatiales car nous estimons que ces technologies sont particulièrement importantes pour la vie humaine car ces technologies lorsqu'elles sont utilisées pour le développement et pour améliorer la qualité de vie de l'humanité et la qualité de vie future, sont des technologies fondamentales. Nous avons par conséquent suivi toutes ces questions de l'utilisation de l'espace, de la façon dont on peut mieux gérer les ressources et comment est-ce que nous pouvons surmonter les problèmes pour en arriver à un développement véritablement durable.

Nous souhaitons mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III. Nous souhaitons utiliser les technologies spatiales surtout dans des domaines importants comme par exemple la télééducation et la télémédecine, ou encore lorsqu'il s'agit de faire face aux problèmes de pénurie en eau et de désertification, ou encore des problèmes de maladies découlant des ravageurs.

Je pense que toutes ces questions exigent une coopération internationale et une coopération régionale. Il faudrait par conséquent que des programmes soient mis en œuvre et nous devrions allier les ressources nationales et internationales adéquates pour traiter de ces problèmes.

C'est la raison pour laquelle la Jamahiriya arabe libyenne souhaite absolument aller de l'avant avec ce processus et nous avons accordé une véritable priorité à ces questions. Nous avons mis en place des institutions nationales qui s'occupent justement de télédétection, qui s'occupent de sciences spatiales. Notre objectif est de gérer le problème de l'eau et nous sommes prêts à coopérer avec les autres organisations régionales internationales.

Nous nous sommes également concentrés sur un autre problème tout aussi important, un problème auquel se heurtent les pays d'Afrique du nord et d'autres pays également. J'ai cité la désertification et le déplacement des sables. Nous avons consenti un grand nombre d'efforts nationaux et au niveau international afin de traiter de ce problème. Nous avons adopté une approche coordonnée et nous avons utilisé les données spatiales afin de lutter contre ce phénomène.

Mon pays, dans le domaine de la communication, a coopéré avec l'Agence de communication africaine et avec un certain nombre d'autres entreprises et nous avons lancé le premier satellite de communication africain RAZCOM-1 et nous sommes en train de construire la deuxième génération de satellites. La Jamahiriya arabe libyenne a également créé une station permettant de recevoir directement des données satellitaires et des images satellitaires. Nous avons également utilisé le satellite français SPOT et ENVISAT.

Mon pays œuvre également pour réduire l'impact des catastrophes naturelles. Nous disposons d'un réseau sismologique de pointe afin de pouvoir recueillir des données sismologiques et afin de savoir quels sont les mouvements des plaques tectoniques dans la région. Nous coopérons avec les organisations régionales et internationales et nous travaillons également avec le Centre européen de sismologie, avec également d'autres réseaux régionaux et internationaux. L'objectif étant de réduire l'impact négatif des tremblements de terre.

Mon pays est tout à fait conscient de l'importance de ce Comité et nous en voulons pour preuve le fait que nous veillons à suivre toutes les recommandations et nous suivons de près l'évolution de la situation. Nous étudions les différentes études, les résultats des différentes recherches et nous sommes convaincus de

l'importance de l'espace et de son utilisation à des fins pacifiques, et ce conformément aux méthodes convenues au niveau international.

Nous avons adhéré au Traité de 1967, nous avons adhéré à trois conventions et ma délégation souhaiterait également souscrire à la déclaration qui a été faite par l'Ambassadeur de la Bolivie au nom du GRULAC, à savoir les pays en développement ont le droit d'avoir accès à l'espace et ont le droit de posséder la technologie spatiale. L'espace constitue une ressource naturelle importante pour l'humanité dans son ensemble. Il ne faut pas qu'il y ait de discrimination et il faut respecter les dispositions pertinentes de l'Assemblée générale. Nous devons absolument faire en sorte que l'espace soit un endroit sûr et nous devons par conséquent faire en sorte que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques et que tous les pays doivent avoir accès à l'espace, surtout les pays en développement. Ces pays doivent par conséquent renforcer leurs capacités afin d'en arriver à un développement durable.

Malgré les efforts qui sont consentis par le Comité, nous avons quelques préoccupations comme par exemple l'utilisation des sources d'énergie nucléaires ou encore la question des débris, ou la sur-utilisation de l'orbite géostationnaire. Ma délégation souhaiterait indiquer ici que notre Comité doit continuer à travailler et doit également accorder le titre de membre honoraire aux pays qui dans leurs pratiques respectent les objectifs du Comité. Cet honneur ne doit pas être donné à un pays qui utilise l'espace sans tenir compte de l'objectif qui est le nôtre, à savoir l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Nous estimons que ce point est un point fondamental car ce Comité doit considérer un véritable bastion, un bastion permettant de renforcer l'utilisation de l'espace à des fins exclusivement pacifiques. Mon pays pense que les ressources spatiales doivent être à la disposition des pays en développement.

En conclusion, Monsieur le Président, ma délégation souhaiterait remercier le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique pour tout le travail réalisé, et nous souhaiterions également remercier le secrétariat et remercier tous les membres et toutes les délégations pour leur attention. Nous espérons que cette session soit couronnée de succès. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne pour cette déclaration. Je donne maintenant la parole à Son Excellence, M. Reza Taghipour Anvari, vice-Ministre et représentant de l'Iran. Vous avez la parole.

M. R. TAGHIPOUR ANVARI
(République islamique d'Iran) [*interprétation de l'anglais*]: Au nom de Dieu, puissant et miséricordieux. Monsieur le Président, d'emblée, au nom de ma délégation, je souhaiterais vous féliciter et féliciter les autres membres du Bureau pour les efforts que vous déployez à la tête de ce Comité. Ma délégation souhaiterait également très sincèrement féliciter la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman et tous ses collaborateurs pour les efforts qu'ils consentent dans la promotion de la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, l'Iran est un des premiers membres du COPUOS, et l'Iran a toujours appuyé et a toujours contribué aux travaux du Comité. Nous avons toujours souhaité que l'on respecte les principes fondamentaux régissant les activités spatiales. Ces principes fondamentaux stipulent que l'espace en tant que province de l'humanité doit être à la disposition de tous les États à des fins pacifiques, quel que soit le développement économique et scientifique de ces États. Il faut par conséquent que l'égalité soit respectée conformément aux dispositions du Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Il faut également que tous les avantages découlant des activités spatiales soient élargis à toutes les nations sans discrimination.

Ma délégation souhaiterait également réitérer ici que la probabilité d'une course aux armements dans l'espace est un sujet de préoccupations qui exige une prise de conscience accrue au niveau international et des efforts préventifs.

Monsieur le Président, la République islamique d'Iran est tout à fait consciente du fait que les activités et les applications spatiales jouent un rôle essentiel dans le cadre du développement durable, et nous avons adopté des mesures afin de développer notre programme spatial. Comme nous l'avons déjà indiqué au sein du Comité, plusieurs événements se sont déroulés l'année dernière depuis la dernière réunion du COPUOS en juin 2008. Le 17 juillet 2008, l'Iran a lancé avec succès son premier véhicule de lancement de satellite nommé SAPHIR et OMID. Le 26 novembre 2008, l'Iran a lancé sa deuxième fusée suborbitale appelée CABOCHKAR-2. Le 2 février 2009, nous avons lancé avec succès le deuxième SLV national appelé SAPHIR-2 qui transportait le premier satellite de télécommunication national appelé OMID. Ce satellite a été placé en orbite basse. Un site pour réaliser d'autres lancements de SLV a également été mis en place.

Plusieurs projets sur un satellite d'étudiants ont été réalisés dans le cadre des programmes de développement ciblés sur la technologie spatiale.

Vous avez plusieurs affiches sur les activités spatiales iraniennes dans le couloir à côté de la salle de conférence. Vous avez également des brochures à votre disposition au fond de la salle de conférence.

Monsieur le Président, la République islamique d'Iran accorde une grande importance à la coopération internationale dans le domaine des activités spatiales, en particulier dans le cadre du COPUOS, car cela permettra de tirer des avantages optimaux des applications spatiales. À cette fin, l'Iran accorde une grande priorité au renforcement des capacités car nous sommes convaincus que le renforcement des capacités joue un rôle essentiel dans le développement durable des technologies spatiales. Dans ce contexte, l'Iran a été particulièrement attentif et a organisé des ateliers régionaux au cours de ces dernières années, et grâce à la coopération importante du Bureau des affaires spatiales, plusieurs ateliers et plusieurs colloques sur le droit spatial, sur le programme SPIDER et sur les applications de la technologie et des sciences spatiales ont été organisés en Iran.

Vous savez également que l'Iran a déjà accueilli un atelier sur le droit spatial en novembre 2007. J'ai également le plaisir d'annoncer que l'atelier de l'Agence spatiale iranienne et des Nations Unies se tiendra sur le droit spatial et aura pour titre "Statut et développement du droit spatial international ; problèmes actuels et perspectives pour la réglementation future et les besoins législatifs nationaux". Cet atelier se tiendra à Téhéran du 7 au 9 novembre 2009.

Le dernier atelier spatial en Iran portait sur le programme SPIDER. L'Agence spatiale iranienne, en étroite coopération avec le Bureau des affaires spatiales, a organisé avec succès un atelier intitulé "Agence spatiale iranienne, programme SPIDER, atelier régional ; solutions spatiales à la gestion des catastrophes et réponse aux urgences". Cet atelier s'est tenu du 6 au 8 octobre 2008 à Téhéran. Dans le cadre de cet atelier, nous avons discuté des activités SPIDER pour la région, activités qui doivent être réalisées par le bureau d'appui régional. Plus de 60 experts régionaux ont pu participer à cet atelier.

Monsieur le Président, je voudrais maintenant faire quelques observations sur le programme SPIDER et sur les dernières mesures qui ont été adoptées par la République islamique d'Iran en appui à la mise en œuvre de ce programme. Je voudrais commencer par remercier au nom de ma délégation, remercier le Bureau des

affaires spatiales car le programme SPIDER connaît une tendance progressive, donc je remercie le Bureau des affaires spatiales et je remercie en particulier le coordonnateur du programme et ses collaborateurs.

Monsieur le Président, l'Iran, comme nous l'avons déjà indiqué, connaît les avantages considérables que constitue ce programme SPIDER, car la fonction SPIDER constitue un véritable réseau ouvert qui permet de trouver des solutions spatiales et qui permet d'appuyer les activités de gestion des catastrophes. En outre, selon nous, la vulnérabilité des pays asiatiques aux catastrophes signifie qu'il est particulièrement important de mettre en œuvre le programme SPIDER dans cette région. Les études ont montré que la région Asie-Pacifique est une région qui connaît un grand nombre de catastrophes et cette région est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles. Cette région, selon un rapport des Nations Unies, dans cette région on a 91% des décès découlant des catastrophes naturelles au cours du siècle dernier, et 49% des dégâts économiques se trouvent dans cette région. Selon le rapport de l'UN-ISDR, 75% des décès dus à des catastrophes naturelles en 2007, ont eu lieu en Asie. En 2006, ce pourcentage était de 78%.

Compte tenu des faits que je viens de mentionner et compte tenu de la situation particulièrement difficile que nous connaissons dans la région en matière de catastrophes naturelles, l'Iran a toujours appuyé le programme SPIDER, et ce depuis le début en 2007. Plus tard en 2008, afin de contribuer de façon beaucoup plus efficace à la mise en œuvre du programme SPIDER, la République islamique d'Iran, par le biais de l'Agence spatiale iranienne, a indiqué qu'elle était prête à accueillir le bureau de soutien régional du programme SPIDER. Sur la base de la résolution 61/110 de l'Assemblée générale et dans son paragraphe 11, pour ce qui est du bureau de soutien régional de SPIDER et sur la base des lignes directrices fournies par le COPUOS lors de sa cinquante-et-unième session, la République islamique d'Iran et le Bureau des affaires spatiales ont finalisé leurs discussions quant à la création du bureau de soutien régional pour le programme SPIDER à Téhéran. J'ai maintenant le grand plaisir de vous annoncer que l'accord de coopération entre le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies et l'Agence spatiale iranienne sur la mise en place d'un bureau de soutien régional SPIDER en République islamique d'Iran, cet accord a été signé cette après-midi. Nous attendons de pouvoir passer à l'étape suivante, à savoir la définition d'un programme de travail pour le bureau.

La République islamique d'Iran est convaincue qu'un réseau de bureaux de soutien

régional en Asie peut devenir un mécanisme efficace permettant de promouvoir le programme SPIDER et permettant également de maximiser ses avantages et cela sera particulièrement important pour tous les pays de la région. Cela contribue également à renforcer la coopération régionale dans le domaine de la gestion des catastrophes, dans le domaine des opérations de secours et cela aidera par conséquent à sauver des vies et à sauver les biens en cas de catastrophes naturelles.

Monsieur le Président, je voudrais conclure en disant que nous espérons très sincèrement que cette session sera couronnée de succès. Je peux vous assurer, Monsieur le Président, de l'entière coopération de ma délégation à cette fin. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie Son Excellence, le vice-Ministre de la République islamique d'Iran, pour cette déclaration.

Je donne maintenant la parole aux Pays-Bas, M. Alain Ancion. Vous avez la parole.

M. A. ANCION (Pays-Bas) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je vais être concis, et je voudrais juste dire que, à l'instar des délégations qui m'ont précédé, c'est un plaisir que de vous voir présider nos débats. Si ma déclaration dépasse les 15 minutes et si elle n'est pas claire, faites-le moi savoir.

Lors des débats sur les lignes directrices en matière de réduction des débris spatiaux lors de la cinquante session du COPUOS, les Pays-Bas ont indiqué que les voyages spatiaux joueront un rôle de plus en plus important dans notre société. Par exemple, lorsqu'il s'agit de formuler et d'exécuter des politiques en matière d'économie, de santé et de sécurité civile. Dans notre vie de tous les jours, nous utilisons les applications spatiales. Il est par conséquent très important que toute l'infrastructure spatiale continue de fonctionner de façon adéquate et que l'accès à l'espace soit assuré.

Dans ce contexte, les Pays-Bas appuient de façon active l'élaboration d'un code de conduite de ces activités spatiales par l'Union européenne.

Monsieur le Président, afin d'assurer la continuité de l'infrastructure spatiale opérationnelle, nous devons dans la mesure du possible accroître l'attention sur cette question. Après l'adoption par le COPUOS des lignes directrices sur la réduction des débris spatiaux en 2007, ma délégation estime très fermement qu'un nouveau point à l'ordre du jour est nécessaire afin de rester sur notre lancée. C'est la raison pour laquelle les Pays-Bas appuient la proposition française visant à inscrire un nouveau point à notre

ordre du jour, intitulé “La durabilité à long terme des activités spatiales”. Cela est une étape tout à fait logique après l’adoption de ces lignes directrices.

Le COPUOS peut et doit jouer un rôle important, et doit veiller à la continuité des activités spatiales. Toutes questions qui peuvent se poser et qui exigent une réponse, toutes ces questions peuvent porter sur le cadre juridique, est-ce que ce cadre est suffisant ? ou est-ce que ce cadre doit être modifié ? Mais on peut également s’interroger sur les technologies améliorées et sur la façon dont ces technologies peuvent être appliquées de façon efficace. Je pense que le COPUOS doit œuvrer pour que l’espace soit disponible pour les utilisations pacifiques pour les générations futures, afin qu’elles puissent également tirer des avantages des activités spatiales.

Un nouveau point à l’ordre du jour, “La durabilité à long terme des activités spatiales”, qui a été proposé par la France, faciliterait le travail du COPUOS à cet égard. Comme je l’ai dit tout à l’heure, les Pays-Bas appuient la proposition visant à inscrire un nouveau point à l’ordre du jour, et nous l’appuyons chaleureusement.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Arévalo (Colombie) prend la présidence.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’espagnol*] : Bonne après-midi à tous. Je voudrais remercier le vice-président qui a géré les travaux jusqu’à présent.

Nous allons maintenant passer aux observateurs. Notre premier observateur est M. Berndt Feuerbacher de la Fédération astronautique internationale. Berndt, vous avez la parole.

M. B. FEUERBACHER (Fédération internationale d’aéronautique) [*interprétation de l’anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Chers délégués et observateurs. Au nom de la Fédération internationale d’aéronautique, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour la façon dont vous dirigez nos travaux. Je voudrais remercier Mme Othman pour la façon dont elle dirige le Bureau des affaires spatiales.

J’ai le plaisir de vous faire rapport des réalisations de l’année dernière et mentionner rapidement les activités futures et les points saillants du prochain congrès international.

La Fédération astronautique internationale est une fédération mondiale d’institutions travaillant dans l’espace. Elle est connue en tant qu’organisateur de la première conférence spatiale, à savoir le Congrès astronautique international. Toutefois, nos activités vont bien au-delà de ce

congrès. D’après notre thème intitulé “Réunir les personnes travaillant dans l’espace”, nous cherchons à promouvoir la communication, la coopération, l’éducation dans le domaine de l’aéronautique.

Nous sommes composés de plus de 200 organisations venant de 47 pays, entre autres les principales agences spatiales. Le nombre de demandes de participation émanant d’agences spatiales des pays émergents augmente rapidement. Par ailleurs, nos membres sont également des entreprises industrielles, des instituts de recherche et des sociétés professionnelles.

Monsieur le Président, je voudrais vous présenter les activités que la Fédération a menées cette année. Le lundi 9 février 2009, dans le cadre de la quarante-sixième session du COPUOS, le Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique et de son Sous-Comité scientifique et technique à Vienne, la Fédération a organisé un colloque sur le rôle des satellites d’observation de la Terre dans la promotion de la compréhension des changements climatiques pour faire face à ces problèmes. Le colloque était composé de deux tables-rondes, une sur les systèmes spatiaux pour l’observation et la surveillance des changements climatiques, et la deuxième table-ronde était la contribution des systèmes spatiaux pour comprendre et prévoir les comportements climatiques. Vous êtes invités à consulter ces présentations sur le site www.isastro.org.

Nous avons lancé un nouveau programme intitulé “Programme de bourse pour les jeunes”. Cela permettra aux jeunes professionnels et aux étudiants de participer aux activités de la Fédération, notamment au Congrès. Le programme financera la participation d’étudiants et de jeunes professionnels au 60^e Congrès qui aura lieu en octobre 2009 à Daejeon en Corée. Cent demandes, venant notamment des États commençant les activités spatiales, ont été déjà obtenues et nous sommes en train de les évaluer.

La Fédération organise également avec le Bureau des affaires spatiales une série d’ateliers s’adressant aux représentants des pays spatiaux émergents. La dernière série de ces ateliers s’est tenue en septembre 2008 à l’Université de Glasgow sur le thème des “Applications spatiales intégrées ; mieux gérer les catastrophes naturelles”. Le 19^e atelier FIA/ONU se tiendra en octobre 2009 en République de Corée. Il sera consacré au sujet suivant : “Technologies spatiales intégrées et informations spatiales pour l’analyse et la prévision des changements climatiques”.

Monsieur le Président, pour ce qui est des projets à venir, je voudrais mentionner la

Conférence lunaire mondiale qui sera organisée conjointement par la FIA et la Société chinoise d'astronautique qui aura lieu à Beijing en mai 2010. La conférence regroupera l'Agence spatiale chinoise et son bureau lunaire, la Corporation aérospatiale chinoise et l'Académie spatiale chinoise ainsi que d'autres acteurs internationaux. Les délégations auront la possibilité de visiter les installations spatiales de la Chine après la réunion. Le programme de cette conférence peut être consulté sur notre site internet.

La FIA a pris l'initiative de renforcer sa coopération avec les pays africains sous le thème "Vers l'Afrique". Pour la première fois, l'IAC viendra sur le continent africain en octobre 2011 à Cap, le Cap qui accueillera le 62^e Congrès en 2011. Ce matin, nous avons rencontré le représentant des pays africains pour voir comment préparer le Sommet spatial africain qui sera organisé à l'occasion du 62^e Congrès et pour pouvoir contacter tous les pays intéressés du continent africain.

Monsieur le Président, notre produit le plus visible c'est le congrès IAC qui se tient dans différents pays. Notre dernier congrès s'est tenu en septembre 2008 à Glasgow en Écosse. La ville de Daejeon en Corée accueillera notre prochain congrès qui se tiendra du 12 au 16 octobre 2009 sous le thème "L'espace pour la paix et les progrès durables". À cette occasion, nous allons célébrer non seulement le quarantième anniversaire de l'alunissage d'Apollo, mais également le soixantième anniversaire des congrès IAC, et nous rendrons hommage à l'Année internationale d'astronomie 2009. Nos collègues en Corée ont choisi un lieu important et cherchent à finaliser les plans pour l'organisation de ce congrès.

Le Congrès comprend également une exposition spatiale majeure. Cette année, pour la première fois, on mettra l'accent sur les petites et moyennes entreprises dans le cadre du premier forum aérospatial international. Mon collègue de la République de Corée fera une présentation plus détaillée concernant ce congrès à la fin de la présente session.

C'est un honneur de vous présenter de façon très informelle le fait que la Fédération, la FIA a eu l'occasion de rencontrer et d'inviter le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, à appuyer fermement notre congrès en Corée.

Nous avons l'intention d'organiser le 61^e congrès à Prague en République tchèque en 2010. Si votre pays souhaite accueillir un congrès futur, s'il vous plaît, contactez-moi ou contactez notre secrétariat à Paris.

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de présenter les

activités et les projets futurs de la Fédération internationale d'astronautique. Je vous invite à venir à la réception coparrainée par la FIA et la LOC aujourd'hui à 18 heures. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci Berndt, pour cette déclaration et merci également pour les propos aimables que vous avez eus à l'égard de la Présidence. La Fédération internationale d'astronautique, encore une fois, nous montre qu'elle est particulièrement impliquée dans les activités spatiales. Elle participe aux travaux du COPUOS et ce n'est pas la première fois, et je pense que pour nous la présence de la Fédération est très importante. C'est un véritable plaisir que de vous accueillir ici, car vous êtes un associé, un associé dans la tâche qui est la nôtre, à savoir le développement des activités spatiales dans les pays, en particulier les pays en développement. Merci encore une fois.

Je donne la parole à notre prochain orateur, il s'agit de M. Ray Williamson de la Secure World Foundation, SWF. Vous avez la parole.

M. R. WILLIAMSON (Secure World Foundation) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom de la Secure World Foundation, je voudrais vous féliciter pour la façon dont vous dirigez nos travaux. Je voudrais également remercier Mme Othman pour la façon dont elle dirige le Bureau des affaires spatiales. Nous sommes convaincus que le Comité et le Bureau continueront à appuyer l'utilisation pacifique de l'espace, notamment pour les États émergents. La Secure World Foundation se félicite une fois de plus de participer à ce comité en tant qu'observateur permanent.

Au cours de l'année passée, nous avons essayé de promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace et la viabilité des activités spatiales à long terme. Je voudrais résumer nos activités autour de trois thèmes majeurs, notamment la sécurité spatiale ; développer la Fondation pour une gestion efficace des opérations spatiales dans un environnement spatial durable et une utilisation pacifique de l'espace, sécurité humaine et environnementale ; maximiser l'utilisation commune de l'espace pour le bien de l'humanité et la défense planétaire ; promouvoir une approche unifiée à la protection de notre planète des menaces des objets géocroiseurs.

Monsieur le Président, depuis sa création, la Fondation a toujours étendu son portefeuille et a fait des efforts pour promouvoir la viabilité à long terme des activités spatiales. Nous continuons à contribuer aux travaux dans le domaine de la sécurité spatiale. Notre participation aux niveaux national et international augmente constamment.

Les points saillants de nos activités récentes sont notre rôle de coordonnateur avec l'Institut européen de politiques spatiales et l'Académie internationale d'astronautique, un atelier intitulé "Utilisation responsable de l'espace". Plus de 60 professionnels de haut niveau y ont participé. La conférence a examiné la situation actuelle en matière de sécurité dans l'espace et analysé les principaux défis pour arriver à une utilisation viable et juste de l'espace. Les documents de cette conférence ont été compilés et ont été édités par la série Bookspringer et seront disponibles d'ici la fin de l'année sous forme de brochure.

En novembre dernier, la Fondation a accueilli un atelier en Italie portant sur l'amélioration du dialogue entre les délégués à la Conférence du désarmement et le secteur spatial. Les débats de cet atelier ont porté sur les façons de promouvoir la diplomatie spatiale et faciliter les nouvelles initiatives dans ce domaine. Nous nous félicitons que les présidents actuels et passés de ce Comité aient participé à cet atelier.

Après la collision accidentelle du 10 février 2009 entre le satellite de communication Iridium et le satellite de communication Cosmos, la Fondation était à l'avant-front des efforts visant à expliquer les circonstances de cette collision au public et a cherché à améliorer la sensibilisation du public à l'orbite terrestre. Dès lors, en mars dernier, la Secure World Foundation, en partenariat avec le Centre pour la défense et d'autres organisations, a accueilli la troisième Conférence internationale intitulée "Améliorer notre vision 3". La conférence a regroupé 140 participants et a regroupé des experts des débris de l'Europe et des États-Unis ainsi que des politiciens pour examiner les solutions internationales au problème de la sensibilisation du public. Les obstacles techniques et politiques sont importants, mais l'objectif en vaut la chandelle pour tous. Nous souhaitons encourager les progrès réalisés pendant cette conférence pour atteindre cet objectif d'une plus grande sûreté et sécurité dans l'espace.

Nos efforts portent sur le renforcement et le développement des politiques et des institutions pour améliorer l'utilité des technologies spatiales à l'appui de la sécurité humaine. La sécurité humaine est un concept qui s'est développé pendant la guerre froide, lorsque les grandes puissances ne tenaient pas toujours compte des besoins des individus des communautés des petits États. Cela porte sur plusieurs aspects notamment la sécurité économique, la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire, la sécurité de l'environnement et la sécurité politique et personnelle. Le système d'observation de la Terre et le positionnement des satellites de navigation ont un rôle à jouer pour améliorer la sécurité humaine.

Afin de promouvoir nos intérêts et utiliser efficacement ces systèmes, nous avons lancé le magazine *Imaging notes* qui présente des articles importants sur les applications des images satellitaires à l'appui des besoins de sécurité humaine. Comme jamais dans le passé, la communauté mondiale dispose de suffisamment de systèmes par satellites pour faire une différence importante dans la vie des milliards de personnes de par le monde. Les avantages de la société sont importants. Toutefois les systèmes spatiaux ne sont pas encore suffisamment bien organisés. Par exemple, un grand nombre de pays ont des difficultés à fournir suffisamment d'eau potable à leurs citoyens. Le système spatial permet de mieux gérer les réserves d'eau potable.

Un autre exemple, c'est la capacité d'utiliser les données par satellites et de les utiliser peu de temps après les catastrophes naturelles. Toutefois, dans ces deux exemples il faut faire plus pour faire en sorte que l'information arrive aux populations concernées à temps et qu'elle puisse être utilisée de façon efficace. Nous pensons que nous pouvons aider à améliorer le flux des avantages des systèmes spatiaux en mettant en place des mécanismes institutionnels plus efficaces et pour fournir des services permettant au public d'utiliser les données et les informations nécessaires.

Grâce au travail de nombreux chercheurs de par le monde, nous comprenons mieux maintenant les menaces que représentent les astéroïdes pour la Terre. Même si les risques qu'un satellite majeur tombe sur la Terre sont limités l'analyse récente de l'événement de Tunguska de 2008 qui a détruit une partie importante de la Sibérie, de la forêt sibérienne, a poussé les chercheurs à croire que les possibilités d'une chute d'astéroïdes petits mais significatifs est plus élevée qu'on ne le pense. Une partie importante de la recherche des objets circumterrestres pose les questions suivantes : Si les observations permettent de découvrir qu'un astéroïde se dirige vers la Terre, comment réagir ? Est-ce que les agences spatiales devraient détourner cet astéroïde pour qu'il ne menace pas l'humanité ? Quelles sont les méthodes à utiliser ? Toutes ces questions méritent des réponses et cela fait partie du groupe d'action 14 notamment.

Pour mieux examiner toutes ces questions, la Secure World Foundation en partenariat avec l'Association des explorateurs de l'espace, cherche à développer un projet de plan pour faire face aux menaces des objets géocroiseurs dont certains éléments ont déjà été présentés à la présente session du Comité.

Par ailleurs, en avril 2009, la Fondation a coparrainé une conférence sur les aspects juridiques et politiques des objets géocroiseurs. Ensuite, nous

avons coparrainé également la troisième Conférence de défense planétaire en Espagne. Ces deux conférences ont abordé des sujets présentant un intérêt commun pour l'ensemble de l'humanité.

La Fondation est attachée à préserver une utilisation sûre et viable de l'espace pour le bien de l'humanité. Nous sommes un organe de recherche et nous cherchons à promouvoir des politiques de sécurité et nous travaillons sur les questions liées à l'espace et nous voyons l'effet de ces questions sur le développement international. Nous pensons qu'aujourd'hui le développement dépend en grande partie des avantages qu'apportent les technologies spatiales. Il y a un lien étroit entre la viabilité à long terme des activités spatiales et la sécurité humaine. C'est pourquoi nous préconisons la prévention des conflits mondiaux et débordant sur le secteur spatial par la promotion efficace de normes internationales acceptées d'un comportement lors des activités spatiales.

Nous appuyons également la prévention des conflits mondiaux. Nous voulons éviter que les conflits prolifèrent dans l'espace. Nous appuyons le travail du Comité. Notre soutien consiste également à ouvrir notre site internet que nous améliorons, et nous diffusons également des documents, des publications et des newsletters.

Au fur et à mesure que les avantages des activités spatiales se répandent, nous voulons préserver l'espace à des fins pacifiques et exsangue d'armes de destruction. Nous cherchons à préserver l'utilisation viable de l'espace. Nous cherchons à utiliser ces technologies pour prévoir de nouveaux systèmes spatiaux. Nous pouvons utiliser la coopération internationale pour préserver l'espace sûr et viable et pour que l'ensemble de la Terre puisse en profiter. Nous allons continuer à appuyer les efforts du Comité dans ce sens.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je vous remercie, Monsieur, pour cette présentation. Vous avez parlé de vos activités et vous avez également décrit toutes les manifestations qui ont été réalisées dans différentes parties du monde, portant sur différentes questions liées aux aspects juridiques des politiques spatiales. Vous avez abordé la question des astéroïdes qui est un sujet délicat que nous allons aborder dans d'autres présentations. Je vous remercie.

Le représentant du Chili, M. González Aninat, souhaite maintenant intervenir. Vous avez la parole, Monsieur.

M. R. GONZÁLEZ ANINAT (Chili) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci pour ce résumé percutant. Il y a un point qui manque

toutefois dans votre résumé. Mais avant de ce faire, je voudrais vous dire que cette présentation a été très importante car cela porte directement sur des points de l'ordre du jour de notre Comité.

J'ai suivi avec beaucoup d'attention leur intervention, notamment l'intervention de la Secure World Foundation. Je ne sais pas quelle est la traduction en espagnol de cette fondation, mais en tout cas, le représentant de la Secure World Foundation a mentionné un point sur lequel nous sommes tous d'accord et qui a été approuvé par la résolution de l'Assemblée générale et dans les documents des chefs d'États et de gouvernements adoptés au plus haut niveau, notamment dans la Déclaration du millénaire. Je ne sais plus à quelle occasion, en tout cas je sais que cela avait été mentionné. Il y a eu un texte agréé sur ce point. Il y a également la Déclaration de Vienne et UNISPACE III. Dans ces documents on parle de sécurité humaine.

Il y a également une autre question tout aussi importante et vous pourrez me le confirmer. Lors de la troisième Conférence spatiale des Amériques, je pense qu'il y a une référence également à ce concept. L'orateur a mis l'accent sur une question qui est particulièrement pertinente, la sécurité humaine est fondamentale, c'est la sécurité des personnes. C'est ce qui a été dit dans le rapport du PNUD, à savoir, il faut que l'homme puisse vivre sans craintes et sans carences. Il doit disposer des outils nécessaires, outils qui sont indispensables pour qu'il puisse prendre toutes les mesures qui s'imposent pour sa sécurité et pour que sa dignité ne soit pas remise en cause.

Je vais citer un exemple. Vous avez, par exemple, des phénomènes, par exemple dans mon pays, au Chili, comme le phénomène d'El Niño, et il faut que les populations soient averties pour qu'elles puissent se protéger. Grâce aux données satellitaires, grâce aux images satellitaires, on peut assurer la sécurité humaine.

Le secrétariat a l'air inquiet, mais j'ai le droit de parler Monsieur le Président. Je suis représentant d'un pays souverain, j'ai le droit de parler et ce n'est pas à vous que je m'adresse, Monsieur le Président, je m'adresse ici à tout le monde.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Monsieur l'Ambassadeur, il ne faut pas mal interpréter le geste que je suis en train de faire, je suis justement en train de dire, je voudrais justement vous dire qu'il faudrait que vous ayez beaucoup plus de temps pour parler de ces questions. Donc, ne vous inquiétez pas, le secrétariat est également d'accord, mais nous vous donnerons peut-être un petit peu plus de temps plus tard.

M. R. GONZÁLEZ ANINAT (Chili) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président, pour ce que vous venez de dire, mais je pense que les concepts qui ont été énoncés ici sont des concepts fondamentaux. Il faut par conséquent que les Nations Unies tiennent compte de ce consensus qui s'est dégagé. Encore une fois, on n'a pas remis en cause ce consensus, et je pense que nous devons continuer à travailler en nous basant sur ce concept. Il faut parler également du lien qui doit être établi entre les sciences et les technologies spatiales et les besoins des citoyens, parce que c'est cela qui est important. Comment convaincre nos citoyens ? Comment leur expliquer que les applications spatiales sont importantes dans la vie de tous les jours ? Il faut mettre l'accent sur la sécurité humaine, mais il faut également mettre l'accent sur les besoins de l'humanité, les besoins de l'être humain.

Voilà ce que je souhaitais dire, et par votre entremise, Monsieur le Président, je voudrais vraiment remercier le représentant de cet organisme car il a mis l'accent sur une question particulièrement pertinente, une question qui a un lien direct avec le développement durable et avec la proposition qui a été faite par la France.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Je vous remercie pour toutes ces observations, et effectivement la question de la sécurité humaine est une question fondamentale, et dans le cadre de l'exposé de la Fondation, effectivement on est revenu sur les différentes dimensions d'un même concept, et effectivement, comme vous l'avez indiqué, il y a un mandat des Nations Unies. Encore une fois, merci, Ambassadeur, pour être revenu sur ces questions.

Je pense que nous en avons terminé avec la liste des orateurs. Nous allons passer aux exposés techniques, si le secrétariat en est d'accord. M. Yamaguchi du Japon, vous avez la parole. Votre exposé est intitulé "La gestion des catastrophes naturelles". M. Yamaguchi, vous avez la parole.

M. N. YAMAGUCHI (Japon) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Je m'appelle M. Yamaguchi et je travaille auprès du Centre spatial. Je voudrais commencer par prendre la parole au nom de l'ADRC. L'ADRC et le Bureau des affaires spatiales viennent de signer un accord de coopération et nous souhaiterions remercier très sincèrement le Bureau des affaires spatiales.

L'ADRC avait déjà commencé à travailler sur un programme précis et je suis sûr qu'un grand nombre de participants ne savent pas quelles sont

les activités de l'ADRC. Donc, je vais vous parler de ce que fait l'ADRC.

Ici, vous avez un résumé de ce que fait l'ADRC. L'ADRC a été créée en 1998 après le séisme qui a eu lieu à Kobé au Japon. L'ADRC était composée de 27 pays membres et de cinq pays qui avaient statut consultatif. Maintenant, nous avons également une organisation qui a qualité d'observateur. Que fait l'ADRC ? L'ADRC est financée par les contributions des pays membres. Il y a 29 membres du personnel et nous avons également des chercheurs visiteurs qui viennent de Thaïlande et de Malaisie.

Vous avez 27 pays membres et les pays membres sont de la région Asie. Les organisations homologues dans les autres pays sont surtout les départements chargés de la gestion des catastrophes dans les différents pays. Par le biais d'un réseau, l'ADRC a toujours des contacts avec tous les pays membres. L'ADRC a également mis en œuvre plusieurs projets en coopération avec les agences des Nations Unies.

L'ADRC a mis en place trois types d'activités : le partage d'informations, la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités communautaires. Le partage d'informations inclut l'organisation de réunions, de séminaires, des contacts avec les organisations internationales. Il s'agit d'informations concernant les catastrophes, la publication et également les outils de développement.

Pour ce qui est de la mise en valeur des ressources humaines, cela signifie que nous organisons des cours de formation pour les agents gouvernementaux des pays membres et nous acceptons également les chercheurs visiteurs. Pour le renforcement des capacités communautaires nous avons des programmes de sensibilisation aux catastrophes naturelles, nous mettons en place des cartographies et des projets de sensibilisation aux tsunamis, et nous collectons également les bonnes pratiques. Je vais vous expliquer dans les détails les différentes activités de l'ADRC.

Première activité, le partage des informations. Une fois par an, l'ADRC organise une conférence sur la gestion des catastrophes dans un des 27 pays membres. Il s'agit d'une réunion annuelle de l'ADRC. Tous les pays membres, les pays ayant statut consultatif et les organisations internationales participent à cette conférence. L'objectif de cette réunion est de promouvoir le partage des informations entre les agents gouvernementaux et les experts. L'année dernière, cette conférence s'est tenue à Bali en Indonésie. L'ADRC place également sur son site toutes les dernières informations concernant les catastrophes.

Nous avons également des informations en provenance des différents États membres. Ces informations sont transmises au public par le biais de l'Internet.

Pour ce qui est des publications, nous avons des publications mensuelles, un bulletin mensuel qui reprend les dernières activités de l'ADRC et nous avons également un livre sur les données concernant les catastrophes naturelles qui donne un aperçu des catastrophes naturelles dans le monde. Ce livre est publié une fois par an.

Dans le cadre du partage des informations, je vais vous parler du programme GUIDE. GUIDE c'est l'acronyme pour *Global Unice Disaster Identifier* et cela permet d'avoir des informations concernant les catastrophes du monde entier. Il s'agit d'un programme qui a été proposé par l'ADRC et qui a été adopté, et qui maintenant est utilisé par plus de 20 organisations internationales ou encore par des instituts de recherche. Vous avez un certain format dans ce programme GUIDE et selon GUIDE, les informations sont classées en différentes catégories.

La deuxième activité, la mise en valeur des ressources humaines. La principale activité dans le cadre de ce programme, c'est le programme des chercheurs visiteurs. Il s'agit d'un programme qui est organisé régulièrement. Vous avez deux personnes d'un pays membre qui restent pendant six mois à l'ADRC afin d'acquérir des compétences et de l'expérience en matière de gestion des catastrophes, et cela permet de renforcer les capacités du pays. Ces agents étudient les documents mais se rendent également dans différents sites au Japon. Jusqu'à présent, 40 chercheurs ont finalisé ce programme depuis le début du programme. À l'heure actuelle, nous avons deux chercheurs visiteurs à l'ADRC.

Ici vous avez un exemple typique concernant notre troisième activité. J'ai déjà parlé du renforcement des capacités communautaires. Ici, vous avez un exemple de cartographie des risques. Vous avez une carte sur les tremblements de terre ou sur les catastrophes naturelles. Nous utilisons les informations des gouvernements et nous distribuons ces cartes aux communautés. L'objectif c'est l'implication des communautés parce que les communautés disposent également de connaissances et nous impliquons également les chercheurs qui disposent d'informations technologiques. Ce que nous souhaitons c'est que chaque communauté puisse disposer de sa propre carte en matière de risques. Ces cartes sont largement utilisées par les communautés. Cette méthode constitue un outil particulièrement efficace, un outil qui est utilisé par les agents gouvernementaux, par les experts, par les résidents.

Donc, tout le monde travaille ensemble, et ensemble ils développent leurs propres cartes.

Vous avez également le projet SENTINELLE-Asie. Il s'agit d'un projet de grande envergure, un projet qui repose sur une initiative qui a été prise par 52 organisations de plusieurs pays et huit organisations internationales. L'objectif de ce projet c'est de partager les informations concernant les catastrophes y compris de partager l'imagerie satellitaire.

L'ADRC est également un point de contact pour les observations d'urgence en cas de catastrophe. Dès que nous recevons une demande pour une observation d'urgence l'ADRC évalue la situation et essaye de voir si elle accepte la demande ou pas. Cela dépend de l'échelle, du statut et cela dépend également du type de catastrophe. Si la demande est acceptée l'ADRC demande une observation des données à l'Agence spatiale. De 2008 à 2009, 25 données sur les observations d'urgence et 25 demandes ont été acceptées.

L'année dernière, nous avons essayé de voir dans certains pays quelles données avaient été distribuées par SENTINELLE-Asie et comment est-ce que ces données avaient été utilisées. Je voudrais ici vous montrer un exemple. Il s'agit de l'inondation du fleuve Kochi au Népal. Cette inondation a eu lieu dans un district du sud du Népal l'année dernière. L'ADRC a reçu une demande d'urgence d'un département du Népal, et immédiatement a fourni des données d'observation. Après cette demande d'urgence, des images satellitaires ont été distribuées au Népal pendant six jours par le biais du site de SENTINELLE-Asie. Cette carte a été traitée par le département népalais et a tenu compte des images qui avaient été distribuées par le biais de SENTINELLE-Asie.

Cette carte a été distribuée à différents bureaux, au bureau du premier ministre, à la commission de planification nationale, à la police népalaise, au ministère de l'intérieur, au ministère de la gestion et de la réforme foncière et à la Croix Rouge. Comme exemple d'utilisation de cette carte, le ministère de l'intérieur a utilisé cette carte pour secourir les victimes, pour les plans de remise en état des zones de catastrophes et pour fournir de l'aide aux victimes. Je pense qu'il s'agit d'une excellente pratique qui montre que l'on peut vraiment bien utiliser ces données satellitaires. Nous allons utiliser les résultats de cette étude pour montrer comment on peut utiliser les données satellitaires à l'avenir.

Nous avons également des projets concernant l'utilisation des données satellitaires. L'observation d'urgence par le biais de SENTINELLE-Asie va se poursuivre. Pour ce qui

est du projet de renforcement des capacités, l'ADRC a un projet d'application des données satellitaires pour la réduction de l'impact des catastrophes et nous utilisons un fond japonais. Ce projet est mis en œuvre en coopération avec l'Institut asiatique de technologies. L'ADRC utilise aussi maintenant le programme GLOVE. Nous avons une carte, nous avons un mécanisme d'alerte rapide et nous avons également l'utilisation de la technologie de surveillance satellitaire.

L'ADRC souhaiterait être un bureau de soutien régional compte tenu de l'expérience que nous avons acquise dans l'application des technologies spatiales pour la réduction de l'impact des catastrophes naturelles.

Je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je voudrais remercier M. Yamaguchi du Japon pour son exposé technique intitulé "Gestion des catastrophes et Centre asiatique chargé de la réduction des catastrophes". Je voudrais également vous dire, vous n'êtes pas en train de m'écouter, mais je voudrais vous dire qu'ici on parle de collaboration régionale et votre exposé a été particulièrement encourageant parce qu'il existe un problème, le problème des catastrophes naturelles qui est un problème particulièrement grave, un problème qui touche votre région et qui touche également d'autres régions du monde. Je pense que ce programme SENTINELLE-Asie est un programme très important. Merci encore pour votre exposé.

Je vais maintenant donner la parole à notre ami M. Schweickart de l'Association des explorateurs de l'espace. Il va nous présenter un exposé intitulé "La menace des astéroïdes ; appel à une réponse globale". Vous avez la parole.

M. R. SCHWEICKART (Association des explorateurs de l'espace) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je m'appelle Rusty Schweickart, je suis président de l'Association des explorateurs de l'espace et du Comité des objets géocroiseurs.

Aujourd'hui, je vais faire un exposé sur le travail que nous avons réalisé, sur les documents que nous avons élaborés et sur les efforts qui sont en cours, et sur les documents que nous avons présentés au COPUOS. Je pense qu'il s'agit de questions dont le COPUOS va s'occuper pendant plusieurs années.

Un document a été distribué à tous les membres dans les casiers ce matin. Vous avez ici le titre du document "La menace des astéroïdes ; appel à une réponse globale". Ce document est un document découlant d'une décision. Il s'agit d'un

programme qui a été élaboré par l'Association des explorateurs de l'espace et un groupe international sur la réduction de la menace. Il s'agit d'un groupe qui a été formé afin de pouvoir utiliser l'expérience qui existait de par le monde, afin de mettre en place une diplomatie informée en matière de droit spatial, et afin de tenir compte de la science et la technologie spatiales et ensemble nous avons mis en place un programme de décisions pour la communauté internationale lorsqu'il s'agit de faire face aux menaces que constituent les astéroïdes. Ce rapport a été finalisé en 2008 et a été présenté au groupe d'action 14 du COPUOS, et a également été présenté au Sous-Comité scientifique et technique cette année en février.

Ce rapport a été élaboré par notre association. Nous avons des astronautes et des cosmonautes qui sont membres du Comité, de cinq différents pays. À droite, vous avez une liste des membres du groupe sur la réduction de la menace des astéroïdes, et il y a un grand nombre de personnes que vous connaissez. Par exemple, vous avez M. Ade Abiodun du Nigeria, vous avez également Roger Maurice Bonnet qui est président du COSPAR, vous avez Sergio Camacho que vous connaissez tous, vous avez Peter Jankovich, et vous en avez également d'autres, Walter Lichem que vous connaissez également. Donc, il s'agit d'experts que vous connaissez, d'experts qui ont travaillé avec nous pendant deux ans dans le cadre de quatre ateliers. Ces personnes proviennent de onze pays différents et lors de ces ateliers qui ont commencé en avril 2007 en France, après vous avez eu un atelier en septembre en Roumanie, en avril au Costa Rica en 2008, et en septembre 2008 à San Francisco, c'était le dernier atelier. Encore une fois, sur les images, vous reconnaîtrez probablement un grand nombre d'experts.

Après notre atelier au Costa Rica, l'astronaute Franklin Cheng Diaz du Costa Rica, nous avons rencontré le président Oscar Arias, nous avons parlé des résultats de l'atelier. Cela a été particulièrement important et vous le constaterez dans quelques instants parce que les astéroïdes constituent une véritable menace pour le Costa Rica entre autres. Il y a eu des séances d'information au Nations Unies en novembre dernier. Quatre États membres et l'Ambassadeur Peter Jankovich et Walter Lichem et moi-même ainsi que le cosmonaute Dorin Prunariu que vous connaissez probablement, ont eu une réunion avec le Président de l'Assemblée générale, M. Brackman. C'était en octobre dernier à New York.

Quelles sont les recommandations clés de notre rapport ? Je ne vais pas entrer dans les détails car vous pourrez en prendre connaissance dans le document qui a été distribué, mais les recommandations clés étaient les suivantes : il

s'agissait de responsabilités fonctionnelles lorsqu'il s'agit de la menace des astéroïdes. Il s'agit de responsabilités dont il faut absolument tenir compte. Vous avez ici deux blocs prioritaires tout en haut. À gauche vous avez "Informations et analyses et le réseau pour les avertissements", cela équivaut en quelque sorte à l'IPCC dans le cadre du climat. Il s'agit d'informations qui sont analysées afin de comprendre quelles sont les contraintes, quels sont les seuils par exemple qui sont dépassés, et quelles sont les mesures qu'il faudrait adopter.

Après, tout en bas à droite, vous avez les agences spatiales avec d'autres participants, planification des missions et opérations. À un moment donné, lorsque l'on parle d'astéroïdes, ce sont les États spatiaux qui collectivement vont assumer cette responsabilité.

Tout en haut, vous avez des groupes axés sur l'action. Ces deux groupes n'incluent pas forcément les représentants de tous les États membres et de tous les pays du monde, et pourtant, l'action de ces groupes concerne toute la communauté internationale, parce qu'ils agissent au nom de la communauté internationale. Vous avez par exemple le groupe "Autorisation des missions" et le groupe "Contrôle" au milieu, cette fonction de contrôle représente en quelque sorte tous les membres de la communauté internationale car cela permet d'établir des critères ou de prendre des décisions pour agir. Après, il faudra décider, par exemple, de détruire l'astéroïde, ou il faudra traiter avec l'interface. Il faudra également sonner l'alarme pour évacuer par exemple, une ville ou un village, et ce type d'action sera décidé par le Conseil de sécurité des Nations Unies tout en haut.

Encore une fois, vous avez des détails dans le document qui vous a été distribué. Vous avez le rapport que vous avez déjà reçu, mais au fond de la salle, vous avez également un résumé que j'ai rédigé pour référence.

Au lieu d'entrer dans les détails, au lieu d'expliquer ce qui figure dans le document, je vais essayer d'illustrer un petit peu mon propos et d'expliquer pourquoi il est nécessaire d'agir dans ce domaine. Pour ce faire, je vais citer trois exemples, exemples qui sont particulièrement pertinents. En octobre dernier, les 6 et 7 octobre dernier, vous avez un objet géocroiseur, un petit objet a été détecté dans l'espace. Il allait entrer en collision avec la Terre et au dernier moment, avant l'impact, 28 télescopes dans le monde ont pu voir cet objet et 500 observations séparées ont été réalisées. Le tout a été analysé et traité par un centre qui a envoyé toutes les informations. Cela a été géré à Pise en Italie, et par le système d'analyses aux États-Unis. Une prévision a été faite concernant le point d'impact précis, la période de l'impact, et le

lendemain matin, ici vous avez une carte, tout en haut, on ne voit pas très bien, mais la ligne rouge tout en haut, vous avez la trajectoire de l'astéroïde et le point d'impact dans le nord du Soudan.

Cette image montre le résultat le lendemain matin, avant l'aube, il s'agit d'une photographie qui montre la trajectoire de l'astéroïde qui s'est désintégré à 37 000 mètres dans l'atmosphère supérieure, et après cela, un astronome des États-Unis et un professeur de physique de l'Université de Cartoum et ses étudiants se sont rendus dans le désert à côté du point d'impact et ont découvert des morceaux de cet astéroïde qui s'était désintégré dans l'atmosphère.

Il s'agit d'un exemple particulièrement intéressant, et heureusement l'astéroïde n'avait un diamètre que de deux ou trois mètres. Si cet astéroïde avait eu un diamètre de 30 mètres, par exemple, cela aurait déclenché une alerte officielle et une évacuation, selon le point d'impact. Pourtant, à ce jour, aucun groupe n'est autorisé dans un pays donné ou dans la communauté internationale dans son ensemble, n'est autorisé à émettre une telle alarme. C'est le rôle du groupe et du réseau dont j'ai parlé tout à l'heure.

Le deuxième exemple, c'est un autre cas, APOPHIS, un astéroïde qui a été découvert en 2004, qui maintenant va entrer en collision avec la Terre en avril 2029, et va se rapprocher de la Terre en orbite géostationnaire. En haut à gauche, vous avez une ligne blanche au sein de l'orbite géostationnaire qui illustre l'incertitude, on ne sait pas dans quelle région cet astéroïde va passer. Ici, en haut à gauche, vous avez cette incertitude représentée par la longueur de la ligne blanche, mais dans le cadre de cette région d'incertitude, il y a une région plus petite appelée Kiall. Vous avez le Kiall 7,6, si l'astéroïde APOPHIS en avril 2020, c'est un vendredi 13, bien sûr. Là vous avez une région de 600 mètres, et il va revenir sept ans plus tard et il y aura un impact avec la Terre, le vendredi 13 avril 2036. Non, ce n'est pas un vendredi, mais c'est un 13 quand même.

Encore une fois, il ne s'agit pas d'un cadeau qui se trouverait dans un œuf de Pâques, mais il s'agit d'une véritable menace. Dans ce cas particulier, si vous tenez compte de cette menace de l'astéroïde, cet astéroïde peut passer à gauche, à droite, au centre, et vous avez des distances très importantes compte tenu des informations dont nous disposons.

L'astéroïde a traversé et là vous voyez la ligne autour de la Terre, c'est la ligne à risque qui traverse la Terre et l'astéroïde tombera quelque part le long de cette ligne. Ici vous voyez une carte plus classique avec la même ligne, le corridor du risque,

le couloir du risque. Voilà, d'après les informations dont nous disposons, la probabilité de un à 45 000. Il y a un traçage continu. Peut-être que la probabilité va évoluer et qu'il y aura la probabilité zéro, que cet impact n'aura pas lieu, mais il y a cette infime possibilité que la probabilité augmente et arrive à un, d'où l'importance de son suivi. Nous avons la possibilité de dégager, de détourner l'astéroïde de ce Kiall. Nous aurons deux autres possibilités en 2012 et 2013, et 21 et 22 pour obtenir des meilleures données, à savoir si oui ou non l'astéroïde passera par ce trou de serrure. S'il ne le fait pas, dans ce cas-là il ne touchera pas la Terre. Si nous avons l'impression qu'il passera par ce trou de serrure, nous avons besoin de le détourner de sa trajectoire. Nous avons du temps pour le faire.

Deuxième exemple et troisième exemple actuel. Un astéroïde qui a été découvert il y a quelques semaines. Même taille que l'APOPHIS. Il se trouve maintenant sur l'orbite elliptique que vous voyez là. C'est la ligne en pointillés qui entoure la Terre. Vous voyez ici que l'astéroïde est à quelques unités astronomiques derrière la Terre. Là l'astéroïde peut passer sous l'orbite ou avant au-dessus. Vous avez différentes couleurs pour illustrer les différentes orbites de la Terre.

Actuellement, on le met sur une orbite à peu près large approchant le Kiall 13,7. Dans ces cas-là, dans les deux semaines à venir, le 18 juin, dans deux semaines, l'astéroïde traversera ce trou 13,7. En 2022, dans 13 ans, l'impact aura lieu, et là nous n'aurons pas la possibilité d'intervenir puisque c'est dans les semaines à venir que la situation va se préciser, si oui ou non l'astéroïde passera par ce trou de serrure.

Je vous présente rapidement ces informations. Nous avons d'abord évalué la probabilité de l'impact de un à 34 000. Ici, vous voyez une progression, un à 22 000, un à 27 000, un à 28 000. Aujourd'hui, nous en sommes à la probabilité de un à 10 000. Toute probabilité avec un traçage suivi, la probabilité retombera à zéro. Il y a 99% de chances que cela aura lieu, mais nous ne saurons pas quel est le comportement des astéroïdes jusqu'à la fin de l'année. Dans ces cas-là s'il traverse le trou de serrure, la situation sera différente. S'il continue cette trajectoire, nous pourrions le détourner, un détournement important, ou alors l'évacuer suite à l'impact.

Est-ce que nous avons la capacité de le détourner? Là, une fois de plus, nous avons des informations manquantes et certaines personnes devront prendre la décision et informer les pays travaillant dans l'espace sur ce qui les attend, quelle est la situation.

Je vous donne une évaluation très approximative. Là nous avons à peu près la même taille que l'APOPHIS. Ma conclusion personnelle c'est qu'en fait nous n'avons pas la possibilité, nous n'avons la capacité, s'il traverse ce trou de serrure, de détourner l'astéroïde en utilisant l'impact synétique. Nous aurons la possibilité d'utiliser une impulsion nucléaire ce qui n'est pas forcément souhaitable, mais la seule alternative à l'impact est l'évacuation d'une partie importante d'une ville ou d'un pays. Voilà le type d'analyse que nous recommandons en cas de réaction à une menace d'astéroïde.

Même si l'impact est peu fréquent, le type de situation que je viens de vous présenter concerne les trois ou quatre dernières années. Au fur et à mesure que nous améliorons nos télescopes, nous trouvons de nombreux astéroïdes plus petits. Cette situation se posera plus fréquemment et nous avons besoin de ressources pour bien comprendre la situation et pour dire à la communauté internationale comment procéder.

Si vous le permettez, je voudrais vous lire cette déclaration qui figure dans le document que j'ai cité. Je pense que vous le trouverez au fond de la salle. Excusez-moi, l'ordinateur semble bloqué. Je vais vous donner ce document que vous pourrez lire à tête reposée. Désolé, M. Gates semble s'opposer à ma présentation. Je vais vous expliquer, c'est l'avant-dernier paragraphe du document que vous trouverez au fond de la salle. Je vous recommence la lecture. On dit, en gros, qu'on ne sait pas si la communauté internationale vu la nature sans précédent de ce défi, si la communauté internationale sera à la hauteur. C'est un défi très grave et il faudra que le Comité indique à la communauté internationale les mesures à prendre.

Si vous souhaitez un exemplaire supplémentaire du rapport, vous pouvez le trouver sur le site de notre association et vous pouvez le télécharger et l'imprimer sur notre site. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci pour cette présentation intéressante. Je pense qu'il y aura beaucoup de questions à poser. Je pense que cette question vous intéresse tous et je remercie l'auteur de bien vouloir nous distribuer de son document. Le fait qu'il existe une plateforme pour réagir est quelque chose d'important. Je pense que l'on tiendra compte de cette réaction.

Avant de donner la parole à ceux qui souhaitent poser des questions, nous avons encore deux présentations techniques, une de M. Shivakumar qui nous parlera de la mission Chandrayaan-1 et ses résultats. Nous avons une

autre présentation du représentant du comité organisateur local et ensuite nous avons une réception à 18 heures, donc nous devons terminer à l'heure.

Je vais quand même donner la parole à l'ambassadeur de l'Autriche.

M. P. JANKOWITZ (Autriche) [*interprétation de l'anglais*] : Très brièvement, ce nouveau cas que vous avez mentionné, le (??) 2009. Quel est le risque de cet astéroïde ? Quels sont les pays qu'il faut motiver ? Pourquoi nous n'avons pas encore évalué le risque ? Qui est-ce qui a oublié de nous informer de cet astéroïde ?

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vais donner rapidement la parole à Rusty pour nous expliquer quelle est la trajectoire.

M. R. SCHWEICKART (Association des explorateurs de l'espace) [*interprétation de l'anglais*] : Vous voulez une réponse brève, Monsieur le Président ? M. l'Ambassadeur, merci pour cette question. En fait, il n'y a pas une entité, que ce soit aux États-Unis, en Italie ou dans le reste du monde qui est chargée de déterminer le facteur risque. Le facteur risque de l'APOPHIS que vous connaissez a été élaboré par la Fondation pour donner une idée de la nature d'un impact d'astéroïde et pour voir qui serait à risque et comment le risque est réparti d'un point de vue géographique. Mais cette fondation est une organisation à but non lucratif aux États-Unis et elle s'est chargée indépendamment de travailler sur le cas de l'APOPHIS.

Actuellement, il n'y a pas eu de contrat, il n'y a pas eu non plus de groupes ou autres. Aucun groupe n'a encore fait des calculs pour l'astéroïde 2009-KK. Votre question est intéressante parce que si l'on comprend bien la nature du risque, on peut le considérer comme un risque personnel. Je pense que vous êtes à même d'attendre une réponse de ceux qui peuvent vous la donner. C'est une information très utile qui illustre la vraie nature de la menace en question. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci d'avoir donné cette réponse brève et précise.

Passons maintenant à M. Shivakumar qui va nous parler de la mission Chandrayaan-1. Je lui demanderai de résumer sa présentation. Désolé de vous le demander, mais nous n'avons vraiment plus beaucoup de temps. Donc, veuillez résumer. Je vous remercie.

M. S.K. SHIVAKUMAR (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je vais vous présenter la mission Chandrayaan-1 qui

est la première mission indienne vers la Lune. Je vais vous expliquer les différentes activités.

Dans notre langue nationale, Chandrayaan veut dire véhicule lunaire, "Chand" c'est la Lune et "rayaan" c'est le vecteur, le véhicule. Les études ont commencé en 1999 et nous avons inclus un impacteur lunaire que nous avons rajouté à nos expériences. Le Chandrayaan-1 a été lancé le 22 octobre 2008. Le lanceur, le PSLV-C11 a été lancé du Centre spatial en Inde. Quand nous avons envisagé cette mission, nous nous sommes fixés différents objectifs : étendre les connaissances scientifiques sur la Lune ; améliorer les capacités technologiques ; fournir des opportunités à la recherche planétaire ; arriver à une télédétection de la Lune à haute résolution ; préparer un atlas en trois dimensions de la surface lunaire ; cartographie chimique de la surface lunaire.

Nous avons inclus des caméras à bord de Chandrayaan et nous avons dit que nous allons utiliser toute l'expérience acquise par les missions précédentes.

Je vais vous montrer les différentes photos des différentes phases de la mission, la préparation de la mission. Nous avons déjà un engin presque entièrement intégré au Centre de Bangalore. Ici, vous avez le Moon Impact Grove attaché au lanceur. Trois essais avant d'atteindre la surface de la Lune. Cet engin doit procéder à trois expériences. Ici vous avez le centre de Bangalore.

La mission Chandrayaan comprenait cinq expériences de laboratoires et de centres spatiaux indiens et six venant des centres ou laboratoires internationaux. Nous avons différentes possibilités de l'ISRO. Nous avons évalué les différentes possibilités et nous avons retenu onze expériences. Tous ceux qui s'intéressaient ou qui avaient un mot à dire en matière de recherches scientifiques ont participé à cette sélection. Vous avez ici la sonde lunaire. Vous avez la caméra de cartographie. Ces différentes caméras ont été emboîtées. (??) hyper spectrale qui a été équipée d'un appareil en noir et blanc. L'instrument de laser lunaire indien. Ici, vous avez le spectromètre à imagerie à rayons X. L'analyseur atomique venant de l'Indonésie et du Japon, de l'Inde. Le spectromètre à rayons X. Le mini SAR fourni par la NASA. L'évaluateur des dosages de radons et le spectromètre fourni par l'Allemagne.

Ensuite, tout cela a été intégré sur un volume relativement limité et le poids total était de 1,3 tonne. Le système de propulsion a été fourni par l'ISRO de l'orbite de la Terre à l'orbite de la Lune et un système de contrôle, un système de télécommunication, système de mise à feu ont été construits par différents centres indiens.

Sur Terre, nous avons eu le DSN-32, système construit en Inde. Nous avons un nouveau campus qui a assuré le suivi technique de la mission qui était également chargé des opérations de contrôle du vol. Nous avons construit un centre de données pour l'archivage des données à Bangalore. Nous avons un système d'archivage à Bangalore. Le centre de contrôle également situé à Bangalore. L'équipe de contrôle de mission, d'analyse et le centre de conférences. Vous avez le centre de lancement pour la mission Chandrayaan. Le lancement a eu lieu à 6 h 22 tôt le matin, heure indienne, avec le lanceur sur la rampe de lancement. Voilà la mise à feu. Nous avons procédé à différentes manœuvres de l'orbite initiale. Nous l'avons déplacé sur différentes orbites jusqu'à ce que le satellite et la Lune soient rencontrés. Nous avons réduit la vitesse et le satellite a été attiré par la gravité de la Lune.

Ensuite, nous avons une orbite circulaire de 100 kms d'un pôle à l'autre. Nous avons procédé à des manœuvres compliquées mais qui se sont toutes bien déroulées. Le 29 octobre 2008, en route vers la Lune, nous avons pris un certain nombre d'images de la Terre. Voilà une autre vue de la Terre à plusieurs kilomètres de distance. L'insertion lunaire a eu lieu le 28 novembre 2008, après avoir tourné autour de l'orbite. Ensuite, nous avons lâché la sonde lunaire sur la surface. Nous avons mis le drapeau indien sur la sonde et ensuite, le drapeau indien a atterri sur la Lune. Nous avons pu obtenir le signal d'un objet descendant et voilà à quoi ressemble le trac terrestre.

Nous avons atterri juste là où nous le voulions. Les images qui ont été diffusées sont des images venant de cette sonde lunaire. Ici, la zone d'alunissage avec les images fournies. Vous avez différentes images, 3 000 cadres ont été obtenus. Voilà les images de la Lune, les différentes faces de la Lune ont été photographiées. Nous avons également les capacités de visualisation. Nous avons examiné le cratère. L'interprétation de ces images se poursuit. Nous espérons avoir les résultats de ces analyses le plus tôt possible.

Je vous présente les différentes photos, imagerie spectrométrique obtenue par ces instruments. Nous avons les données pour les 64 sondes.

Le 25 mars, le moment est venu de retourner le satellite sur la Terre et là nous avons eu les images pendant l'orbite autour de la Lune, 100 kms par 100 kms. Nous avons poursuivi l'expérience que nous sommes en train d'évaluer. La charge utile qui est un analyseur énergétique configuré par les chercheurs de ces quatre pays. Nous avons les premières données, mais une

analyse détaillée se poursuit et nous espérons obtenir des informations supplémentaires.

Nous avons également la cartographie minéralogique de la Lune dans différentes bandes spectrales, une imagerie en trois dimensions, et la couverture. Nous avons passé six mois à évaluer ces expériences, le LLRI, Lunar Leasure Reading Instrument, nous donne ce type d'images qui nous permettent d'étudier différents cratères. Les résultats du spectromètre. Nous avons les données de forte activité. Nous avons cartographié la principale région lunaire. Ici, nous avons la couverture de ces mini-(?). Les deux régions, les deux pôles ont été étudiés, un des pôles en tout cas et l'autre va être fait la saison prochaine.

Nous poursuivons cette mission. Nous avons les données du Centre spatial à Bangalore et nous collaborons avec l'Université John Hopkins. Nous avons des données de Bangalore, des données provenant de l'Université des États-Unis. Nous avons utilisé un grand nombre de stations terrestres dans différents pays, dans les pays au sein du COPUOS et nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à lancer cette mission lunaire de Chandrayaan. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci. Je vous remercie, Monsieur. Je vous remercie également pour votre concision. Votre exposé était particulièrement intéressant. Je pense qu'il serait important que vous distribuiez un exemplaire de votre exposé car je suis sûr que les délégations auront différentes questions à vous poser.

Je voudrais également annoncer que les interprètes ont accepté de nous accorder 15 minutes supplémentaires afin que nous puissions conclure nos travaux. Après ces 15 minutes, nous allons poursuivre en anglais, mais j'espère que nous terminerons en 15 minutes.

Je donne, sans plus tarder, la parole à l'Ambassadeur Choi qui va nous parler du Congrès 2009 de la Fédération internationale d'astronautique. Vous avez la parole.

M. H.-S. CHOI (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués. Je suis secrétaire général du Comité organisateur local du Congrès de 2009 qui se tiendra en République de Corée. Ici, vous avez un aperçu.

Le 60^e Congrès se tiendra du 12 au 16 octobre 2009, en Corée, au Centre de convention de Daejeon. Le thème sera "L'espace pour la paix et le progrès durable". Je voudrais également dire que ce congrès sera coparrainé par le Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie, par la

municipalité de Daejeon, par la Fédération astronautique internationale et par des instituts de recherche. Ici, vous avez l'endroit où se tiendra le congrès. Vous avez également différents endroits qui seront utilisés pour des expositions, pour des événements sociaux ou pour des réunions parallèles. Je voudrais également dire que ce congrès est appuyé par plusieurs ministères, par les agences gouvernementales, par l'Association astronautique coréenne, par des instituts de recherche coréens et également par d'autres entreprises du secteur privé.

Ce congrès va utiliser les mêmes types d'infrastructures que les autres congrès, donc on aura comme coprésident l'institut de recherche, le premier Ministre de Corée sera le président honoraire, il y aura également trois départements qui feront partie du comité consultatif.

Pour ce qui est de la conférence, encore une fois, comme vous pouvez le voir, il y aura différents thèmes pour chaque journée. Vous aurez un programme technique qui se tiendra à Teodoc Inopolis pendant cinq jours. Le programme de conférence prévoit des plénières et également des séances techniques. Il y aura également des ateliers qui seront organisés parallèlement au Congrès.

Ces ateliers se tiendront du 9 au 11 octobre. Les participants seront différents experts, des décideurs. Le programme prévoit une cérémonie d'ouverture, des déclarations, des sessions techniques et un atelier. Compte tenu de l'importance du changement climatique, le changement climatique sera un des thèmes importants et l'on parlera également d'information spatiale et de la prévention des catastrophes naturelles.

Pour ce qui est des déclarations qui ont été présentées, il faut savoir qu'il y a un grand nombre de déclarations qui seront faites. Vous aurez également 150 abstracts en provenance des États-Unis, 182 en provenance de Chine, et d'autres abstracts. Vous aurez également des documents qui vous seront présentés. Il y aura différentes catégories selon les sessions. Pour ce qui est de l'enregistrement, vous avez un système d'enregistrement en ligne qui est disponible depuis avril 2009.

Pour ce qui est des dispositions, je vous avais dit qu'il y aura plusieurs expositions. Vous aurez différentes sites pour les expositions et vous aurez également des expositions spécialisées. Vous aurez des expositions qui se tiendront à Kotrex, du 12 au 16 octobre, les deux premiers jours seront consacrés à tous les participants et les trois jours restants seront consacrés également au public.

Ici, vous avez un aperçu des différentes salles d'exposition. Le premier centre d'exposition existe déjà à Kotrex et le troisième et le quatrième centre d'exposition seront mis en place pour le Congrès.

Vous avez également la façon dont le centre sera organisé. Vous aurez trois centres qui seront utilisés pour les technologies spatiales, pour les sciences spatiales et vous aurez également un autre centre d'exposition qui sera utilisé pour d'autres thèmes. Il s'agit de centres d'exhibition de milliers de mètres carrés. Vous avez le centre principal qui est de 4 000 m².

Pendant ces expositions, il y aura également un centre pour des expositions thématiques, car ce que nous souhaitons c'est célébrer l'anniversaire du premier alunissage sur la Lune. Nous aurons également des expositions selon les zones, les zones spécifiques, les zones lunaires. Vous aurez des panneaux qui reprendront l'historique du premier alunissage.

J'en arrive maintenant aux événements sociaux. Ici, vous aurez différents événements. En résumé, ce que l'on peut dire c'est qu'il y en aura environ 11. Vous aurez également ces événements qui auront lieu pendant la période des conférences et un petit peu après. Je vous fournirai les détails un petit peu plus tard.

Pour ce qui est de l'emplacement. Vous avez la cérémonie d'ouverture, vous avez la cérémonie de clôture. Vous aurez également une cérémonie d'ouverture qui aura lieu le 12 octobre et vous aurez également une réception de bienvenue le 12 octobre. Vous aurez également un parc historique qui sera utilisé pour certains événements. Vous aurez également la cérémonie de bienvenue dont j'ai parlé. Dans le cadre de cette cérémonie, il y aura un dîner. Vous aurez également un autre dîner le 11 octobre, un jour avant la cérémonie d'ouverture et nous aurons également une exposition pour les étudiants.

Pour ce qui est de la cérémonie d'ouverture, elle aura lieu le 12 octobre et commencera à 10 heures, de 10 heures à 10 heures 50. Il y aura 3 000 participants, y compris des invités de l'étranger. Vous aurez également la presse. L'interprétation simultanée sera disponible en français, russe, espagnol, coréen et allemand. Dans le cadre de la cérémonie, il y aura, comme je l'ai dit, 3 000 participants, et nous aurons également la réception qui se tiendra à 19 heures 30. Vous aurez un buffet, vous aurez également des danses traditionnelles qui sont prévues. Le thème de la soirée sera bien sûr, l'espace.

Dans le cadre du centre, nous aurons également des nuits culturelles. Vous aurez des

participants du monde entier. Vous aurez des buffets, vous aurez des danses, de la musique et vous aurez également des vins traditionnels et des boissons traditionnelles qui seront offertes.

Nous sommes en train de préparer le dîner de gala qui se tiendra dans le (?). Ce dîner commencera à 19 heures 30 et j'espère que tous les participants pourront participer à ce dîner car ils comprendront la culture traditionnelle coréenne. Il y aura des danses et je pense qu'il s'agira d'une expérience particulièrement intéressante pour tout le monde.

Nous avons également des programmes spéciaux qui ont été mis en place. Premièrement, il y aura une exposition dans le cadre du Forum aérospatial et l'objectif c'est de pouvoir discuter de toutes ces questions. Cette exposition commencera le 15 octobre et ce forum jouera un rôle de catalyseur. Après, nous aurons des réunions parlementaires qui auront lieu à l'Hôtel Spatia. Cela commencera du 11 au 12 octobre. Vous aurez environ 60 parlementaires. Cela est très important pour un partage d'informations. Les parlementaires proviendront du monde entier, discuteront du changement climatique et de l'utilisation des technologies spatiales pour lutter contre le réchauffement de la planète.

Après, nous aurons le Forum de l'Université aérospatiale. Nous avons également prévu un festival spatial. On y parlera de l'expérience spatiale. Il s'agira d'un festival ouvert également au public. Il sera ouvert du 9 au 25 octobre, cela fait 17 jours.

Voilà ce que j'avais à dire pour ce qui est de l'hospitalité. Pour ce qui est du transport, vous pourrez utiliser trois aéroports. Vous aurez également des cars qui viendront chercher les différents participants. Vous aurez également un service de navettes pendant le Congrès, donc du lieu de conférence jusqu'aux hôtels, toutes les 15 à 20 minutes. Même pendant les séances en soirée, vous aurez le service de navettes qui sera disponible, toutes les 15 à 30 minutes car il faut absolument que les participants arrivent à l'heure.

Pour ce qui est des hôtels. Vous avez 867 chambres d'hôtel de 65 à 160 euros et vous avez 780 chambres de 35 à 65 euros. Il s'agit de taux spéciaux pour la conférence. Nous avons également des chambres d'hôtel qui coûtent encore moins cher d'une ou deux étoiles.

Nous avons également organisé des tours techniques. Les participants au Congrès pourront voir quelle est la situation actuelle en matière d'informatique en Corée. Ils pourront participer à ces tours. Ces tours seront gratuits et le premier tour aura lieu le dimanche 11 octobre et nous espérons

que tous les participants, les familles des participants pourront participer à ce tour. Nous avons également d'autres tours qui sont prévus. Il s'agit de tours touristiques. On visitera tous les lieux touristiques, comme par exemple les différents palais, l'Île de Jeju ou la tombe du Roi. Il s'agit d'itinéraires qui ont été choisis spécifiquement pour les participants.

Pour ce qui est du tour pour les personnes qui accompagnent les participants, il y a une réception pour les conjoints et des tours spécifiques organisés pendant la journée.

Pour ce qui est de la ville où se tiendra le Congrès. Il faut savoir que c'est une ville tout à fait dynamique. Nous utilisons dans cette ville des technologies de pointe. Il faut savoir que c'est une ville particulièrement importante. Il y a environ 49 000 habitants dans cette ville et vous avez des instituts de recherche dans cette ville, et c'est la raison pour laquelle cette ville est considérée comme étant la Silicon Valley en Corée. Vous vous rappellerez de Daejeon comme étant un endroit particulièrement indiqué pour tenir ce genre de congrès, parce qu'à partir de trois aéroports internationaux, vous pouvez arriver à cette ville assez rapidement.

En conclusion, je voudrais dire que les organisations internationales peuvent appuyer ce congrès et les États membres également. Il faut se rappeler que ce congrès sera particulièrement important pour les États membres et les organisations internationales. Cela permettra un partage d'informations sur la technologie spatiale de pointe, cela permettra également de discuter du changement climatique qui est un des thèmes prioritaires pour 2009. On parlera également des catastrophes naturelles qui sont les conséquences du changement climatique et constituent une menace pour la communauté internationale. Dans le cadre de cet échange, on pourra discuter de la meilleure façon de gérer les catastrophes naturelles. Troisièmement, dans le cadre de ce congrès, il sera possible de créer des réseaux avec des partenaires étrangers.

Vous pouvez appuyer ce congrès de différentes façons. Premièrement, nous demandons aux États membres et aux organisations internationales de participer aux sessions techniques du Congrès et de participer également à l'atelier. Je vous demande également de participer aux expositions spatiales, parce que ces expositions constituent une occasion pour les différentes entreprises de montrer ce qu'elles font. Il faut savoir qu'il est important que l'on sache ce qui se fait dans les différents pays. Donc, nous vous demandons de participer à ces expositions.

Avant de conclure, je voudrais également dire que ce congrès sera un congrès particulièrement productif. Grâce au Gouvernement coréen et grâce à vos contributions, le Congrès de 2009 sera un congrès historique. Nous espérons que vous pourrez tous participer à ce congrès. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, M. l'Ambassadeur. Je pense que nous sommes tous convaincus de la façon dont ce congrès sera organisé et j'ai pu voir les réactions des uns et des autres et je pense que tout le monde a compris que ce congrès sera très bien organisé. Nous souhaitons tous que ce congrès soit couronné de succès. Nous souhaiterions vraiment vous remercier et remercier le Gouvernement coréen pour l'excellente façon dont vous êtes en train d'organiser ce congrès. Merci beaucoup et nous souhaitons tous y participer.

Mesdames et Messieurs les délégués, je vais donc lever la séance. Mais avant, je voudrais faire savoir aux différentes délégations quel sera notre programme de travail demain matin.

Nous reprendrons nos travaux, bien sûr, à 10 heures et à 10 heures, nous allons poursuivre l'examen du point 4, "Débat général". Nous allons conclure ce point 4 et nous commencerons le point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Nous examinerons également le point 6, "Application des recommandations d'UNISPACE III", et nous examinerons le point 7 également, "Rapport du

Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session". J'espère qu'il nous sera possible de commencer l'examen du point 8, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-huitième session".

Une fois que nous aurons terminé avec les plénières, il y aura trois exposés. Un exposé qui sera réalisé par le Japon, intitulé "Promouvoir la paix chez les jeunes et éducation en matière d'espace". Vous aurez également un exposé de M. Camacho pour le Brésil et le Mexique intitulé "Rapport sur les opérations du Centre régional sur les sciences et technologies spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes", et vous aurez un exposé de M. Joseph Akinyede du Nigeria, il s'agira d'un rapport sur le Centre africain régional sur la technologie et les sciences spatiales.

À la fin de la séance du matin, à 13 h 30, il y aura une vidéo des États-Unis, intitulé "Pour toute l'humanité". Il s'agit de la mission Apollo-11.

S'il n'y a pas d'autres observations sur ce plan de travail pour demain, nous allons donc lever la séance et je vous invite à participer à la réception qui aura lieu dans quelques minutes dans le restaurant, réception qui est offerte par la Fédération internationale d'astronautique et le Comité organisateur du Congrès de 2009.

Je voudrais conclure en remerciant encore une fois les interprètes. Je vous remercie. La séance est levée.

La séance est levée à 18 h 18.